



PLUi DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION D'ORGELET

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC INTERCOMMUNAL



EQUIPE PROJET

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Association loi 1901
**Habitat, Urbanisme,
Développement**



Sciences Environnement

Bureau d'études et d'ingénierie
Environnement



PLUi

— AU DELÀ DU FLEUVE

Agence **Urbanisme et Paysage**



Etablissement public professionnel
et chambre consulaire
Domaines **agricole** et **forestier**

Diagnostic agricole et forestier PLUi

C'G'B'G

urbanisme
aménagement
environnement

Cabinet d'avocats
Assistance juridique et audit

QU'EST-CE-QU'UN PLUi ?

- UNE DÉMARCHE STRATÉGIQUE :

⇒ qui doit traduire **le projet de territoire** et fixer les choix politiques des élus en matière d'aménagement et de développement durable pour les 15 prochaines années.

⇒ qui doit garantir **la cohérence et la complémentarité** du développement de chacune des communes de l'intercommunalité pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

QU'EST-CE-QU'UN PLUi ?

- UN OUTIL REGLEMENTAIRE :

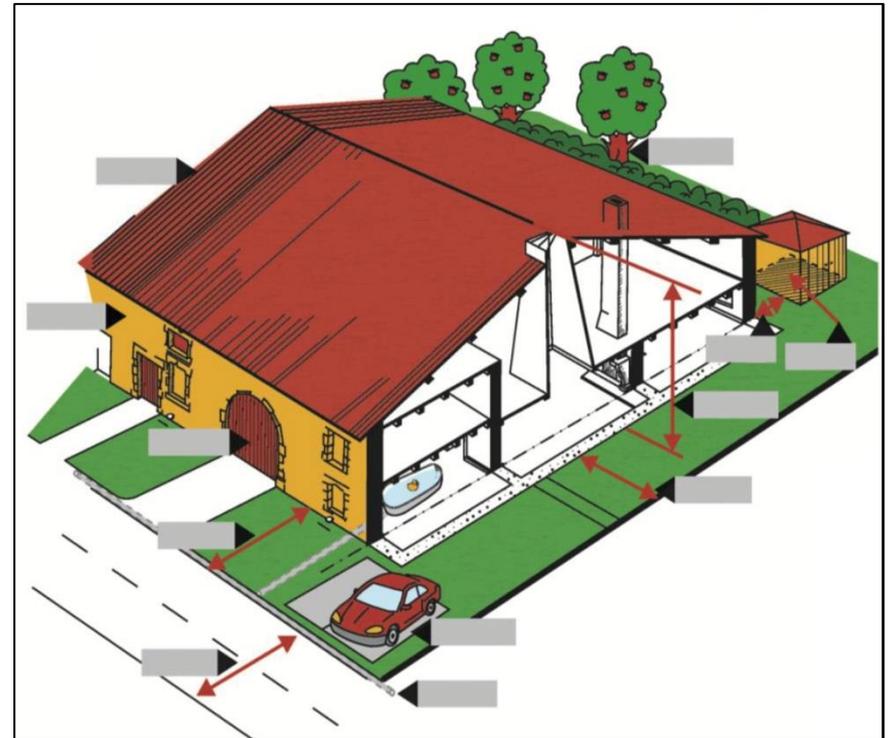
⇒ Qui doit permettre de **déterminer le droit des sols** applicable sur l'ensemble du territoire intercommunal grâce à un découpage en zones (urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles). Les règles de constructibilité concerneront les constructions existantes et futures.

Où construire ?

Qu'est-il possible de construire ?

Sous quelles conditions ?

⇒ Qui va permettre de s'affranchir du RNU

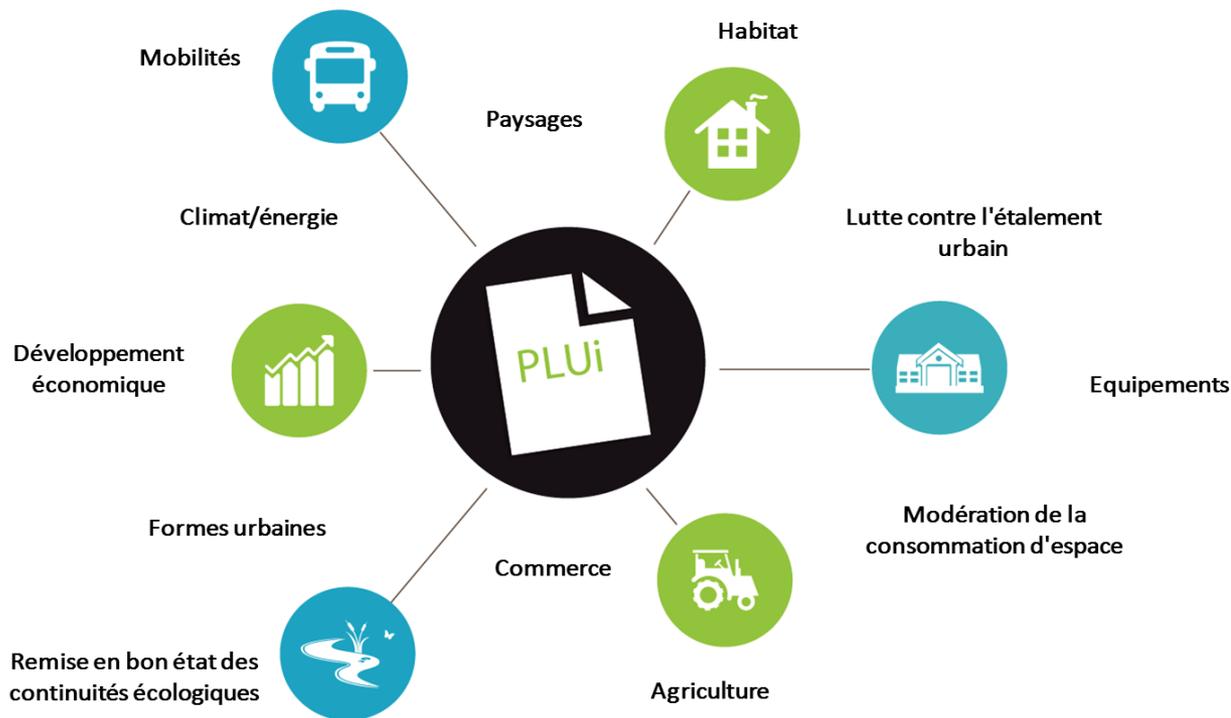


CONTEXTE LEGISLATIF

- Lois Grenelle (Grenelle 1 promulgué le 3 août 2009, Grenelle 2 promulgué le 12 juillet 2010),
- Loi de Modernisation Agricole promulguée le 27 juillet 2010,
- Loi ALUR promulguée le 24 mars 2014,
- Loi LAAF promulguée le 13 octobre 2014,
- Loi Macron promulguée le 7 août 2015.
- Le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre 1^{er} du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du PLU est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016.
- Le SCoT du Pays Lédonien (en cours de révision).
 - A cela s'ajoutent les servitudes d'utilité publique.

CONTENU DU DOSSIER DE PLUi

- Un **Rapport de présentation** : un diagnostic / état des lieux multithématique, une synthèse transversale des enjeux pour le territoire et la justification des mesures prises.



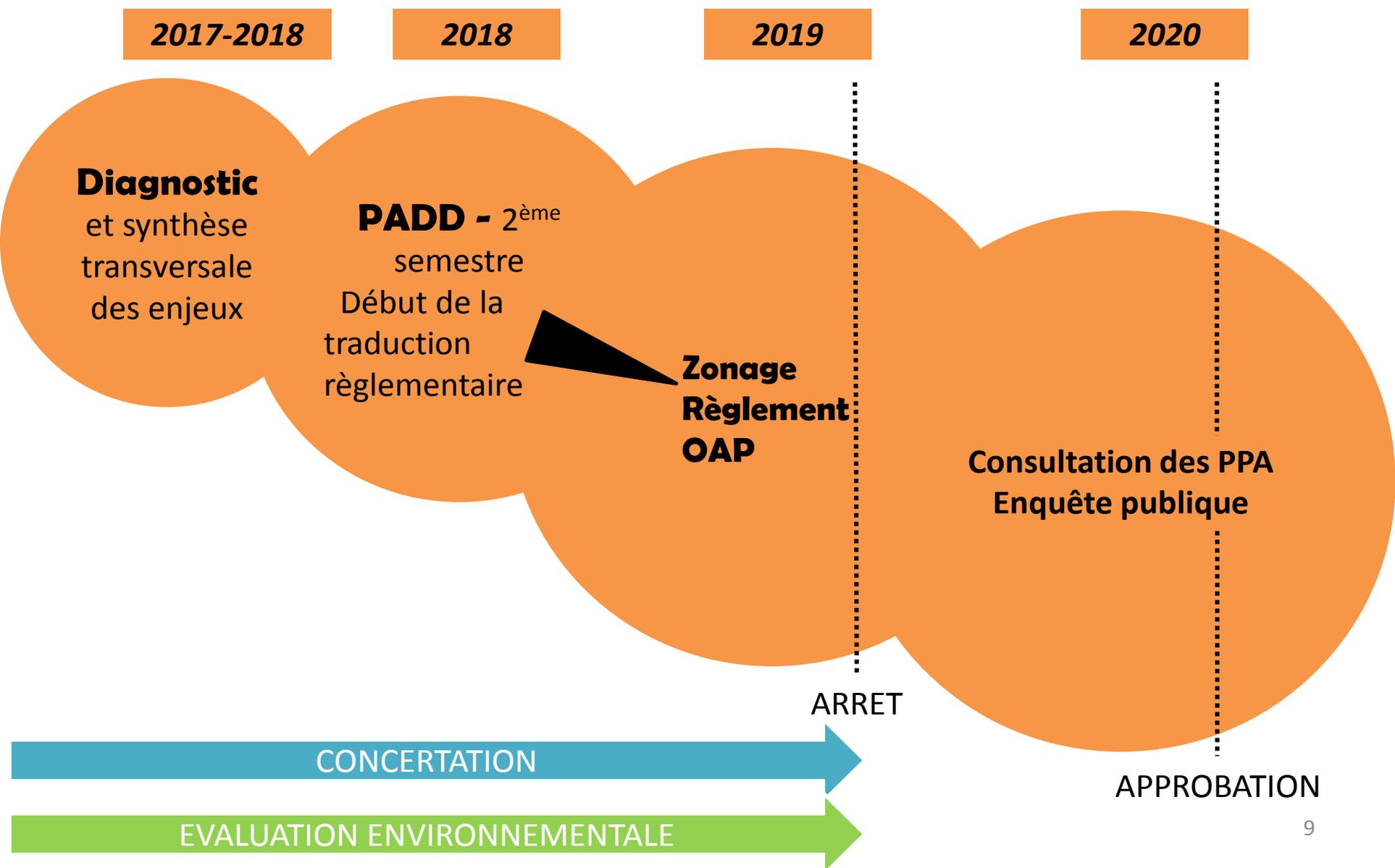
- Un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : il s'agit du cœur du PLUi.

QU'EST-CE-QU'UN PLUi ?

- Des **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : les conditions d'aménagement des zones d'extension urbaine.



PROCEDURE D'ELABORATION





ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT



CONTEXTE PHYSIQUE

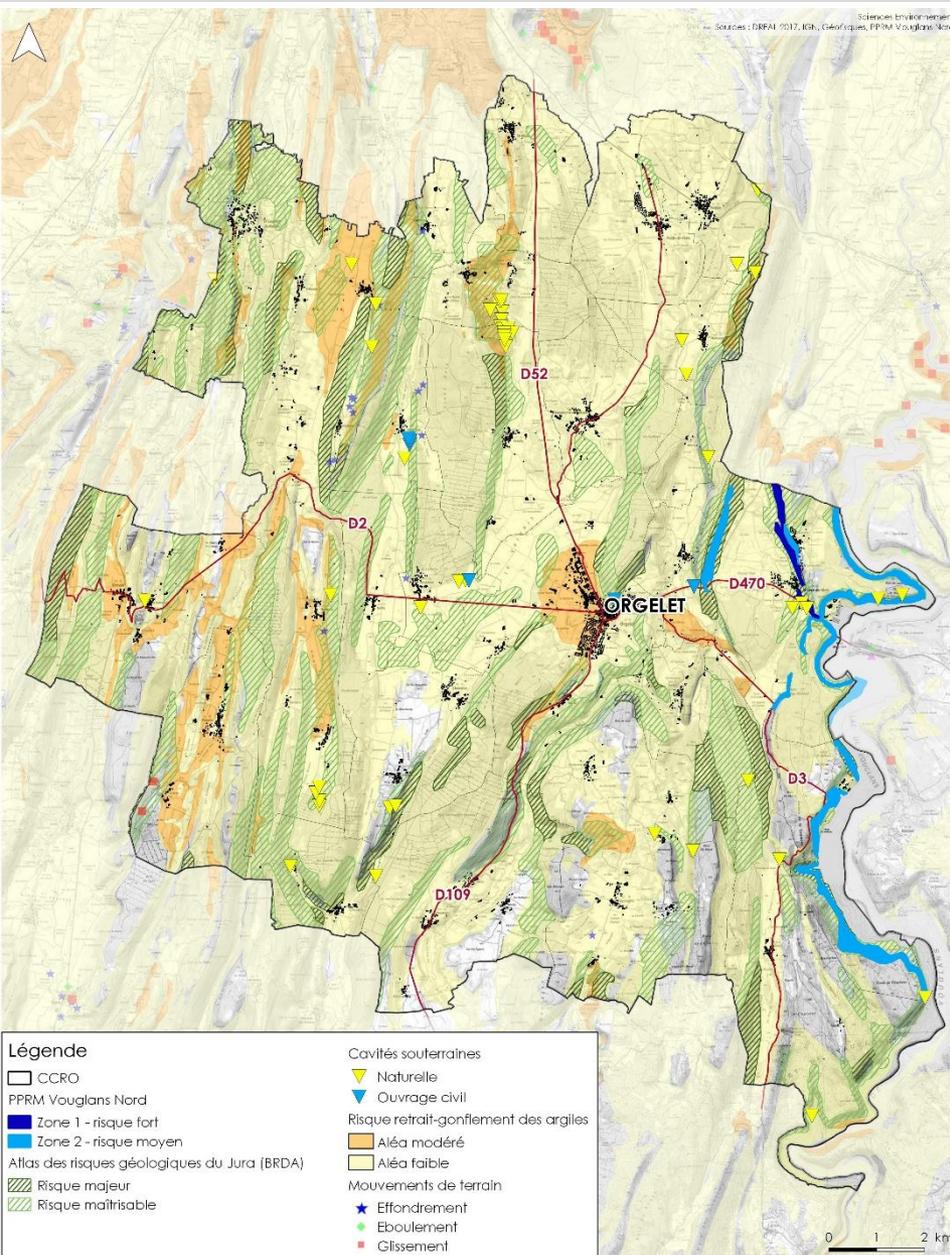
Relief et géologie du territoire

Une diversité des reliefs : faisceaux, plateaux, anticlinal de Malmont et Mont Orgier...

→ Dominance des terrains calcaires, quelques dépressions remplies par des dépôts liés aux épisodes glaciaires et périglaciaires.



RISQUES NATURELS

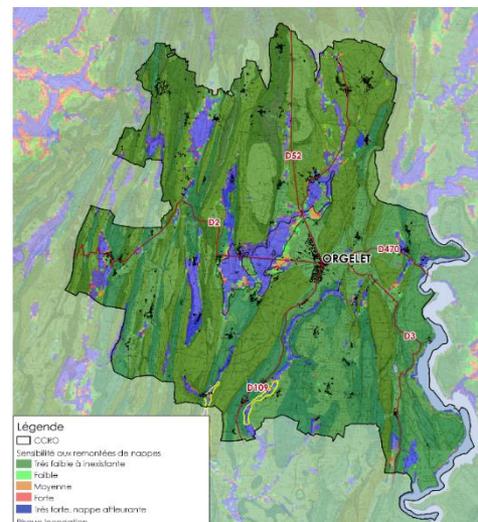


Un territoire exposé aux mouvements de terrain :

- Plan de Prévention du Risque Mouvement de terrain « Vauglans Nord » : zones à risque « **fort** » et « **moyen** »
- Atlas des risques géologiques : zones à risques « **maîtrisable** » et « **majeur** »
- Risque de retrait et gonflement des argiles : aléa « **modéré** »
- Présence d'un sous-sol calcaire et d'un karst actif entraînent la formation de phénomènes karstiques (dolines, pertes, etc.).

Des épisodes d'inondations :

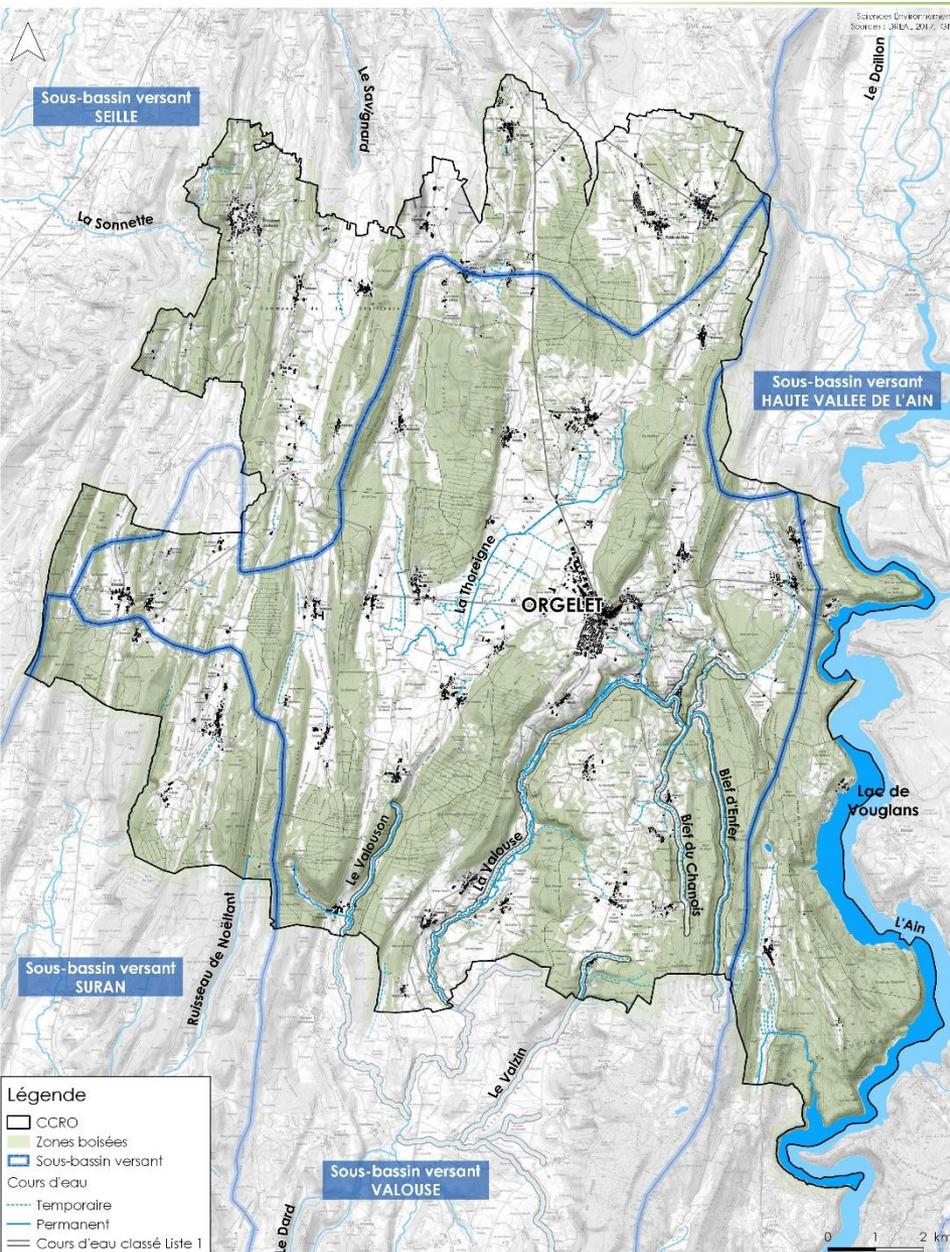
- Phénomènes de ruissellement, débordements et remontée de nappes
- Un document cadre : le PGRI Rhône-Méditerranée 2016-2021



Un contexte sismique :

- Zone de sismicité « **modéré** » (niveau 3 sur 5)

RESSOURCE EN EAU



Un réseau hydrographique inégal

- Inégalité de répartition sur le territoire : concentration des éléments principaux dans le secteur Sud
- Faible densité du réseau (contexte karstique)
- Appartenance à plusieurs bassins versants
- Retenue de Vouglans : 3^e lac artificiel de France.

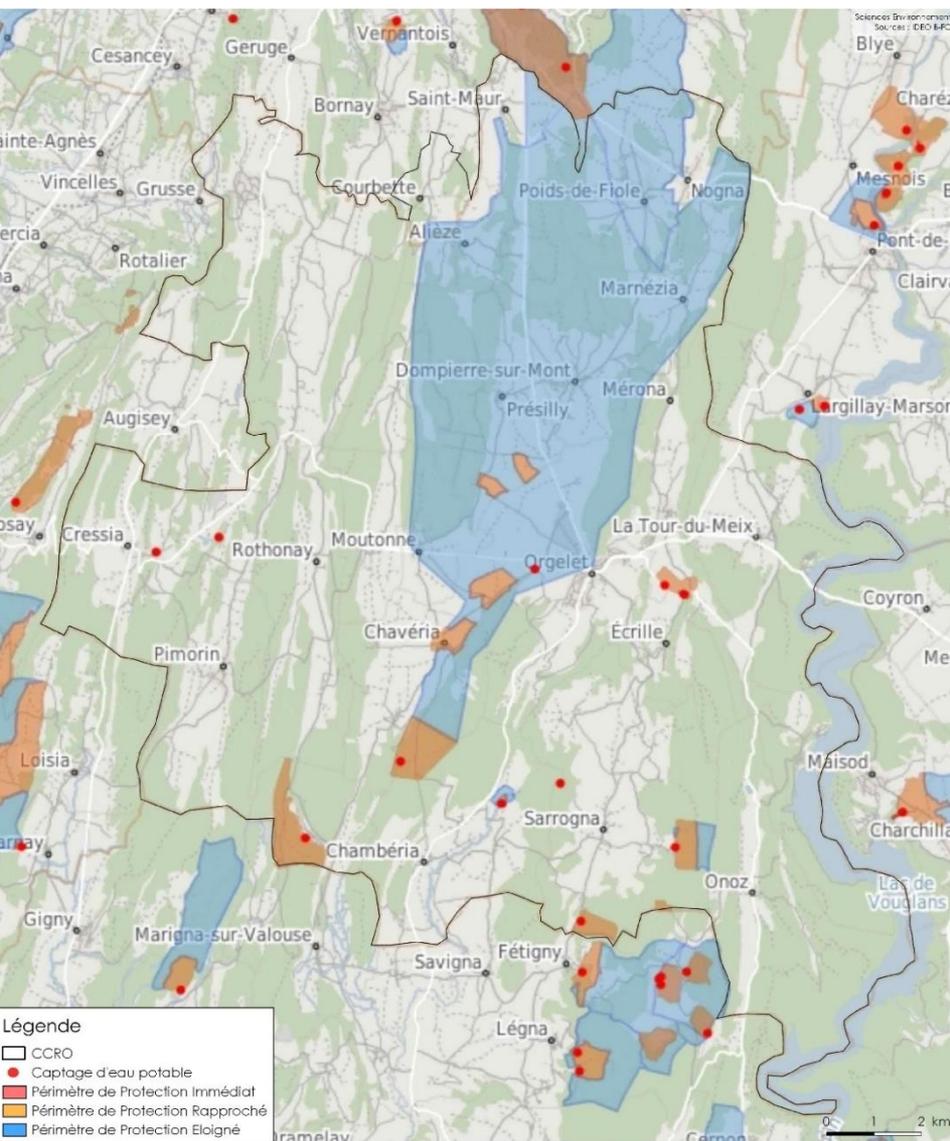
Qualité des eaux de surface

- Plusieurs cours d'eau à état écologique « moyen », seule la Vallière (BV Seille) présente un état chimique « mauvais »
- Plusieurs cours d'eau du sous bassin de la Valouse classés en Liste 1 au titre du Code de l'environnement : forte valeur patrimoniale

Qualité des eaux souterraines

- Bon état des grandes masses d'eau souterraines sous-jacentes
- Forte sensibilité des eaux souterraines (circulation rapide = pollution rapide)

RESSOURCE EN EAU



Des documents cadres

- Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021
- Les contrats de rivières : « Seille », « Suran et affluents » et « Valouse »

Exploitation de la ressource

Plusieurs captages et périmètres de protection de captage concernent le territoire :

- Source du Valouson,
- Puits en Louve,
- Source des Monteilliers,
- Source de Bramette,
- Etc.

→ Existence de pressions de nature diverse, telles que la dégradation des berges et du tracé des cours d'eau, des pollutions d'origine urbaine, industrielle, agricole, etc.

→ Pratiques actuelles à questionner...

MILIEU NATUREL

La Trame verte et bleue

- Notion visant à préserver la biodiversité à travers l'aménagement du territoire en termes de **réseaux** et de **connectivités**,
- **Réservoir de biodiversité** = espace riche en biodiversité, conditions favorables à son maintien. Souvent protégés.
- **Corridor écologique** = voie de déplacement privilégiée, liaison entre les habitats d'une espèce.
→ Linéaires, en « pas japonais » ou en « matrices paysagères »
- **Continuité écologique** = ensemble des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques et du milieu aquatique,

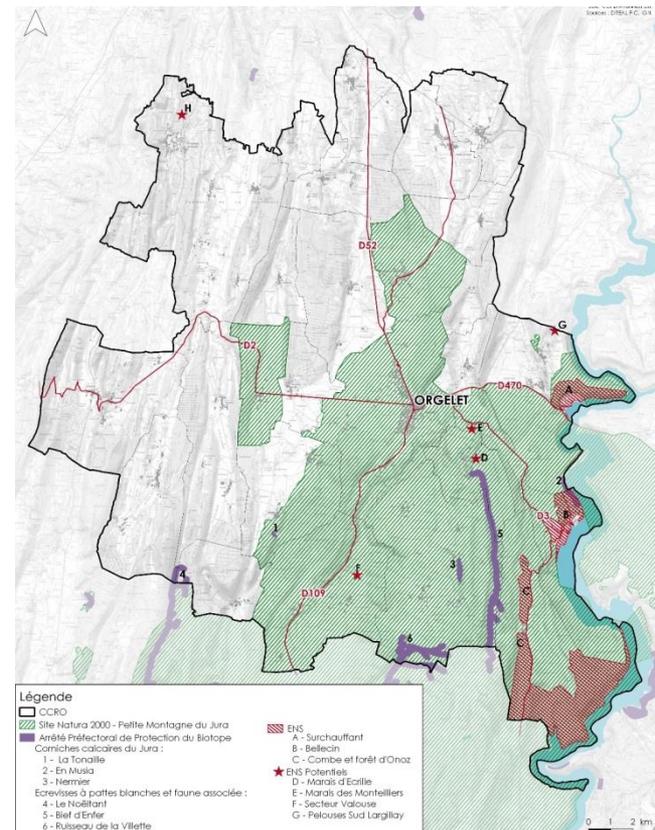
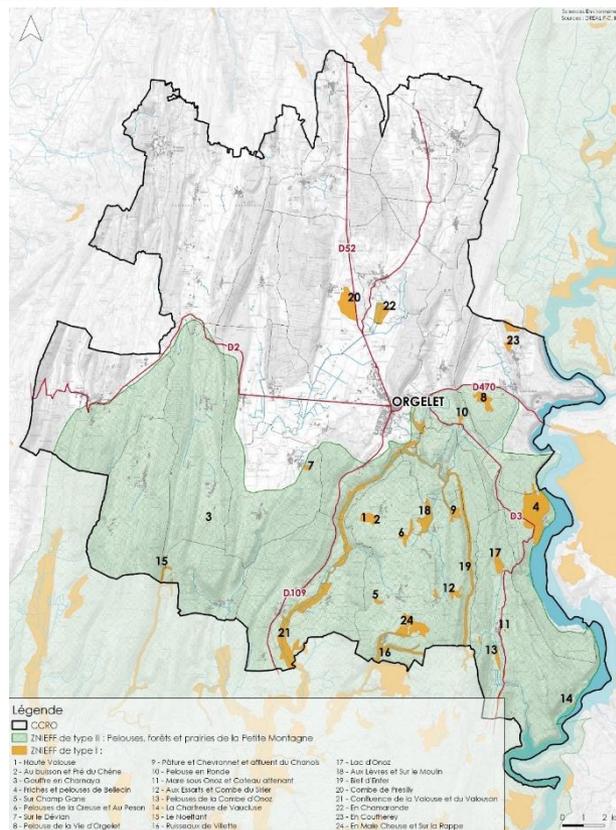
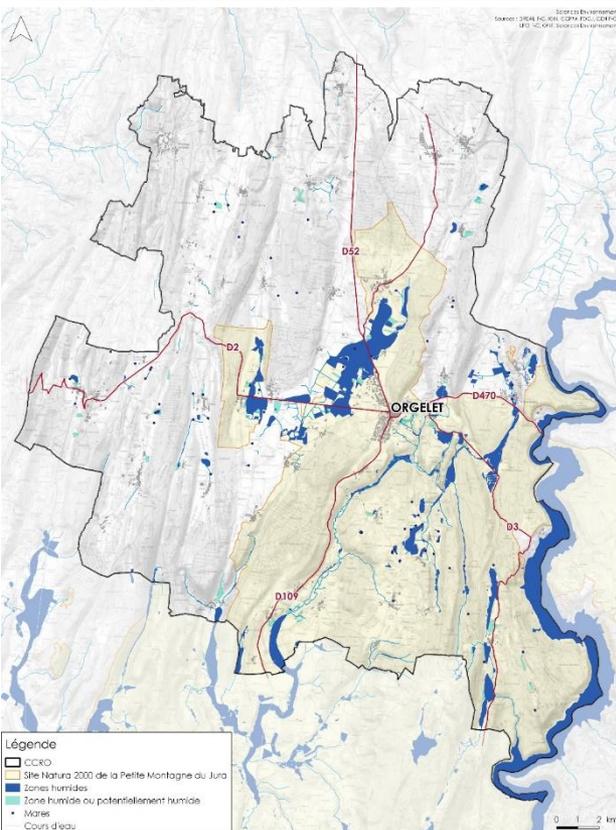


Des documents cadres :

- Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Franche-Comté
- Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lédonien

MILIEU NATUREL

La Trame verte et bleue



Des enjeux naturels inventoriés, des sites gérés et protégés

- De nombreuses zones humides,
- 50 % du territoire classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) à travers 24 sites de type I, 1 de type II,
- 3 Espaces Naturels Sensibles (ENS) et 5 ENS « potentiels »,
- 52 % du territoire inclus dans l'emprise du site Natura 2000 : la « Petite Montagne du Jura » (désigné par les Directives « Habitats-Faune-Flore » et « Oiseaux »),
- 6 entités désignées par Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope.

→ Une grande richesse écologique du territoire

MILIEU NATUREL

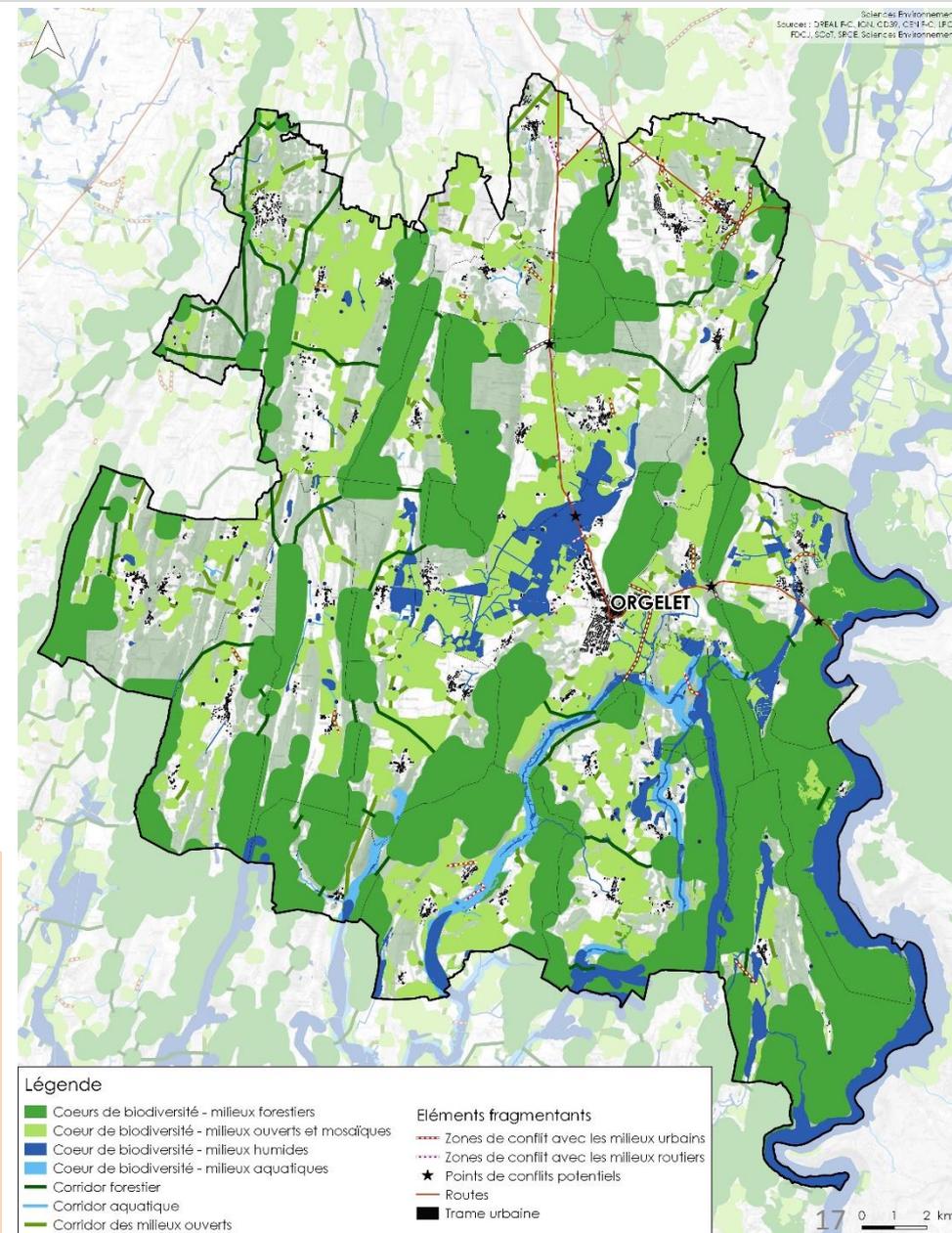
La Trame verte et bleue

- Une large partie du territoire incluse en réservoir de biodiversité,
- Une bonne perméabilité du territoire : omniprésence du milieu forestier et du réseau de haies/arbres isolés
- Une concentration de l'urbanisation sur quelques secteurs principaux,
- Réseau de pelouses sèches et de zones humides en pas japonais = milieux sensibles à intérêt particulier
- Eléments fragmentants et zones de conflits :
 - Structure des villages peu étalés/peu denses = peu de conflits, (sauf autour d'Orgelet, St-Laurent, ...),
 - Contexte rural très présent = artificialisation faible,
 - Quelques routes à trafic important pouvant être conflictuelles.

Néanmoins : attention aux tendances actuelles...

- à l'appauvrissement des mosaïques de haies et d'arbres isolés,
- à la dégradation des zones humides,
- à l'enrichissement et l'intensification des pratiques agricoles sur les pelouses...

...qui ont pour conséquence de diminuer la diversité des habitats et la perméabilité du territoire, de nuire à la survie d'espèces rares, menacées et protégées.



MILIEU NATUREL

Faune et flore

- Un large panel d'espèces « remarquables » :
 - Espèces menacées,
 - Espèces rares,
 - Espèces protégées,
 - Espèces visées par un Plan National/Régional d'Action.
- Des espèces communes non remarquables mais constituant également la richesse du territoire.
- Des espèces invasives : au moins 5 espèces de flore dont certaines posent des problèmes de santé publique.





ANALYSE PAYSAGERE, PATRIMOINE ET FORMES URBAINES



Qu'est-ce que le paysage ?

Paysage (Convention Européenne du paysage) :

Le paysage désigne une partie du territoire telle qu'elle est perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

«Le paysage c'est l'histoire qui infuse lentement dans la géographie» - Sylvain TESSON in Les chemins noirs

Le paysage dans le PLUi : à quoi ça sert ?

- une manière de connaître les spécificités d'un territoire, ses richesses, et donc son identité ... pour éviter la banalisation et développer la satisfaction de « bien vivre sur son territoire »
- comprendre les relations tangibles entre des éléments souvent analysés de façon cloisonnée : l'agriculture, l'habitat, le développement économique, ... ; **tout cela se traduit et se met en relation dans le paysage**
- > comprendre les dynamiques naturelles ou culturelles à l'œuvre sur le territoire
Quels sont les éléments qui peuvent faire sens pour le futur ?

Les paysages de la CCRO

Typologie

- 3 unités de paysages : Bassin Lédonien, Petite Montagne Plissée, Second Plateau
- Des paysages caractérisés par l'alternance de rides forestières bordant des combes cultivées
- Des éléments récurrents qui participent à la construction d'une identité : les prairies permanentes, les ourlets et les coteaux boisés, les villages de petite dimension...
- Mais une diversité locale – une mosaïque de paysages aux ambiances bien différentes qui contribuent à forger la complexité de ce territoire :
 - A l'Est, le lac de Vouglans est à la fois une limite, un point d'attrait, un paysage emblématique .
 - Au centre, le bassin de la Thoreigne avec son caractère de plaine humide perchée constitue une vaste respiration dans le paysage des combes.
 - Ailleurs, les changements de paysages sont plus doux, moins net et s'apparentent plus à des variations sur le thème du plissement et de la combe.



Le plateau Lédonien



L'Ain au niveau du Lac de Vouglans



La petite Montagne plissée



Le bassin de la Thoreigne



La Vallée du Suran



Le plateau de la Valouse

Les paysages de la CCRO

Des paysages en mouvements

- Un changement majeur : la création du lac de Vouglans et la transformation d'une vallée encaissée en territoire de loisir et de tourisme fortement porteur d'identité.
- La simplification des motifs et le changement d'échelle liés à des innovations techniques et aux politiques transnationales ont conduit à la production d'un paysage agricole uniforme et banalisé : simplification des typologies parcellaires, disparition des haies, épaissement des lisières, boisement spontané...
- La baisse du nombre d'exploitations agricoles, les transformations démographiques et sociales ont conduit à un effritement des structures paysannes traditionnelles : les paysages se sont fermés au fur et à mesure de la déprise agricole, forêts et boisements spontanés ont progressé.
- L'urbanisation a suivi une dynamique et des pratiques communes : importation d'une nouvelle manière d'habiter le territoire - le pavillon, de nouveaux modèles urbains - les lotissements et la zone d'activité et, dans le même temps, désaffectation du bâti ancien.

Les dynamiques à l'œuvre dans le territoire de la CCRO ont un impact important sur la qualité des paysages locaux, elles ont transformé en profondeur et en moins d'un siècle les paysages.



Photographies aériennes de 2013 et 1962 - au niveau du Pont de la Pyle avec le tracé en bleu de l'emprise du lac sur le cliché de 1962.



Un agrandissement significatif de la taille des parcelles entre Arthenas et Essia - IGN 1962 et 2017

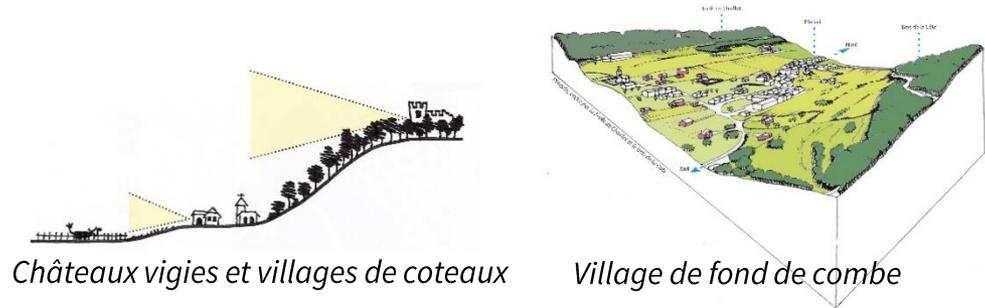


Etat major (vers 1850) et photographies aériennes de 1962 et 2013. En 150 ans, la surface urbaine a été multipliée par 7 (de 18 ha à 120 ha)

BOURGS ET VILLAGES

Implantation des bourgs et des villages

- L'orientation du bâti suivant un axe Nord-Sud ou Nord-Est/Sud-Ouest,
- Différentes Implantation en lien avec le relief :
 - Châteaux vigies et villages de coteaux : points stratégiques du territoire
 - Villages adossés surplombant le finage
 - Villages de fond de combe
 - Villages de plateau
 - Village de fond de vallée
- 3 typologies historiques de villages observées sur le territoire de la CCRO :
 - Les villages groupés
 - Les villages linéaires
 - Les villages dispersés
- 3 typologies d'implantation traditionnelle du bâti observées sur le territoire de la CCRO :
 - Bâtiments implantés à front de rue qui forment des ensembles,
 - Bâtiments implantés en retrait de la rue de manière dégager des usoirs,
 - Les bâtiments implantés perpendiculairement à la rue : les « cours ».



Châteaux vigies et villages de coteaux

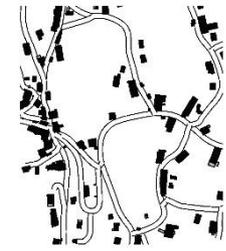
Village de fond de combe



Alièze - groupé



Arthenas - linéaire



Saint Laurent la Roche - dispersé



Saint Maur



Présilly



Les villages de la CCRO présentent une organisation bâtie historique qui traduit une adaptation aux contraintes climatiques et au relief caractéristiques de la Petite Montagne.

Chaque village exprime de manière singulière une relation unique avec son site d'implantation.

BOURGS ET VILLAGES

Typologie des ensembles urbains

- 3 nouvelles formes urbaines récurrentes observées sur le territoire de la CCRO :
 - Les extensions le long des voies,
 - La densification des dents creuses,
 - Les ensembles pavillonnaires.

Ces extensions ont eu un impact très important sur l'organisation générale des villages, leur rapport au site et au paysage :

- modification de l'épaisseur des masses urbaines,
- effritement des limites et notamment des seuils d'entrée dans les villages,
- installation dans des secteurs peu propices à l'urbanisation (talweg, zones humides, ...),
- création de trames viaries déconnectées du relief, des masses végétales,
- ensembles urbains disjoints...



Rothernay: Nouvelles expressions des formes urbaines



Orgelet une expansion urbaine majoritairement constituée d'ensembles pavillonnaires

BOURGS ET VILLAGES

Typologie de l'habitat traditionnel

- Une forme dominant nettement : la ferme de polyculture.
 - Des ensembles contigus de trois à cinq fermes,
 - Une menuiserie en pierre recouverte d'un enduit,
 - Des pierre de tailles cadrant les ouvertures,
 - Une couverture en tuile plate rouge ou rouge brun,
 - Des portes de grange massives,
 - Peu d'éléments décoratifs ou de balcon,
- Ce type de ferme était édifié avec des moyens et des ressources limités, en faisant avec les caractéristiques du territoire et en profitant de ce qu'il avait à offrir (ensoleillement, eau, bois, sables, pierre calcaire, pigments...). **Ces bâtiments, bien adaptés aux usages agricoles et domestiques d'alors, étaient le résultat d'une relation frugale entre le mode d'habiter et le territoire**
- Traitement des limites:
 - Rare à front de rue (usoirs),
 - Présence de murs en pierres sèches à l'arrière des parcelles ou autour des bâtiments remarquables ou en limite des parcelles agricoles entourant les villages (murgers).
- **Ces murs constituent un élément de vocabulaire de qualité, leur maintien et leur entretien est importante pour la qualité urbaine des bourgs et des villages.**



Saint-Maur



Poids-de-Fiole



Nancuisse



Nancuisse



Onoz



Poids-de-Fiole

BOURGS ET VILLAGES

Évolutions de l'habitat et des limites

- Nombreuses modifications apportées aux fermes de polycultures pour les adapter aux attentes contemporaines :
 - Transformation des portes de granges,
 - Adaptation des autres ouvertures, agrandissement, dispositifs d'occultation...
 - Création de vélux de chiens assis,
 - Transformation des enveloppes bâties : enduits, harpage, isolation par l'extérieur ou à l'inverse déshabillage des façades
 - Ajouts de balcons, vérandas, auvents...
 - Pompes à chaleur, panneaux solaires, paraboles...
- **Des évolutions au coup par coup qui peuvent conduire à la perte irrémédiable du caractère originel du bâtiment**
- Une transformation du rapport entre le bâti, la propriété privée et l'espace public liée au changement d'usage du bâti :
 - Fermeture graduelle des espaces avants,
 - Individualisation des dispositifs de clôture,
- Une transformation inéluctable et qui doit donc être accompagnée.



Nancuisse



Nancuisse



Arthenas



La Tour du Meix



Nogna



Poids de Fiole

BOURGS ET VILLAGES

Constructions contemporaines

- Quelques quartiers sériels notamment autour d'Orgelet mais surtout une juxtaposition de modèles « sur catalogue ».
- La diffusion de ces modèles standardisés conduit à une banalisation du paysage, banalisation aggravée par la disjonction du modèle au terrain.
- Le lien d'usage a disparu pour la majorité des habitants qui ne vivent plus de la «terre» . **L'habitat n'est plus lié à une utilisation économe du finage.**
- Les modes de productions de l'habitat ont été révolutionnés et ont transformé la «maison» en bien de consommation.
- Les progrès techniques ont permis de s'affranchir, au moins en apparence, des contraintes imposées par le sol : déblais, remblais, soutènement sont vite construits et sans effort.
- **Ces évolutions, d'une relation frugale du bâti au territoire à une relation de consommation, se lisent aujourd'hui dans les paysages de la CCRO.**
- Le cadre du PLUi fournit une occasion unique d'aborder ce sujet déterminant pour la fabrique des paysages et du patrimoine de demain en questionnant ce qui fait la typicité et l'identité des bourgs et villages.



Banalisation du paysage



Production sérielle



Construction qui manque de lien avec son contexte



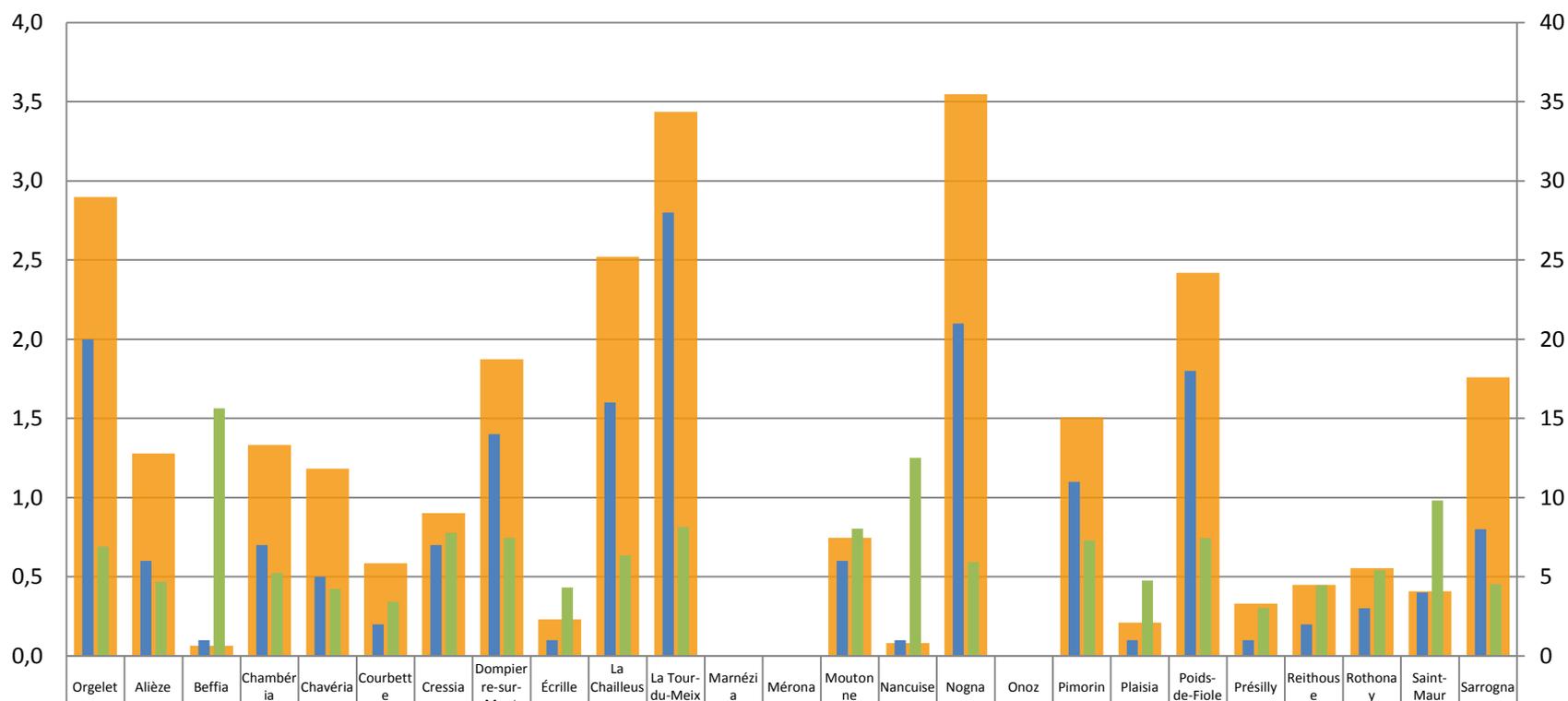
Confrontation d'image



CONSOMMATION D'ESPACE

Consommation d'espace à vocation d'habitat / 2006 - 2017

- 183 constructions nouvelles,
- 28,3 ha impactés,
- Une densité moyenne de 6,3 logements par ha,
- Opérations groupées : 8 à 9 logements par ha.



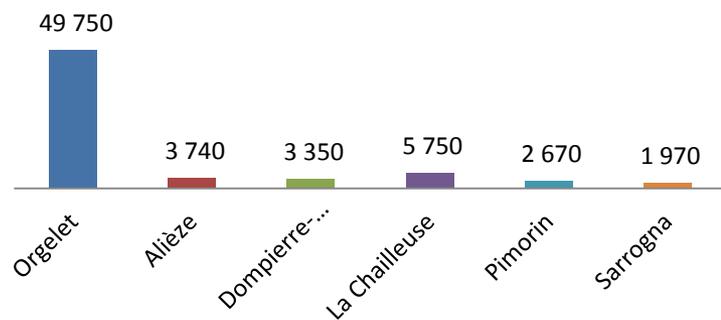
Superficies consommées (ha)	2,9	1,3	0,1	1,3	1,2	0,6	0,9	1,9	0,2	2,5	3,4	0,0	0,0	0,7	0,1	3,5	0,0	1,5	0,2	2,4	0,3	0,4	0,6	0,4	1,8
Nb d'imeubles de constructions neuves	20	6	1	7	5	2	7	14	1	16	28	0	0	6	1	21	0	11	1	18	1	2	3	4	8
Densité moyenne	6,9	4,7	15,6	5,3	4,2	3,4	7,8	7,5	4,3	6,3	8,2			8,0	12,5	5,9		7,3	4,8	7,4	3,0	4,5	5,4	9,8	4,5

CONSOMMATION D'ESPACE

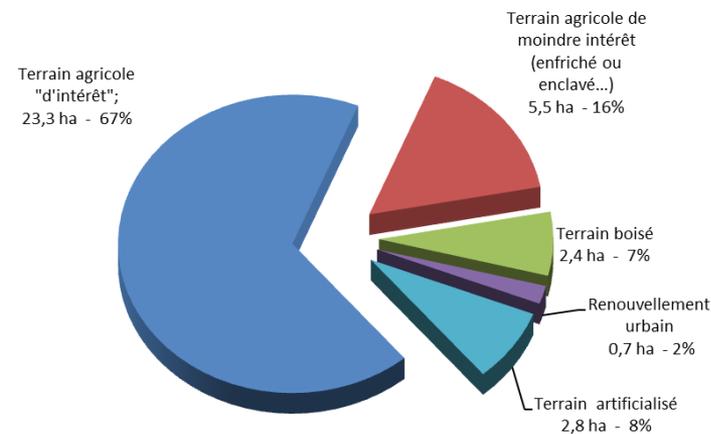
Consommation d'espace à vocation d'activités / 2006 - 2017

- 6,7 ha.
- Dont 5 ha sur la zone d'activité d'Orgelet.

Superficies urbanisées en m²



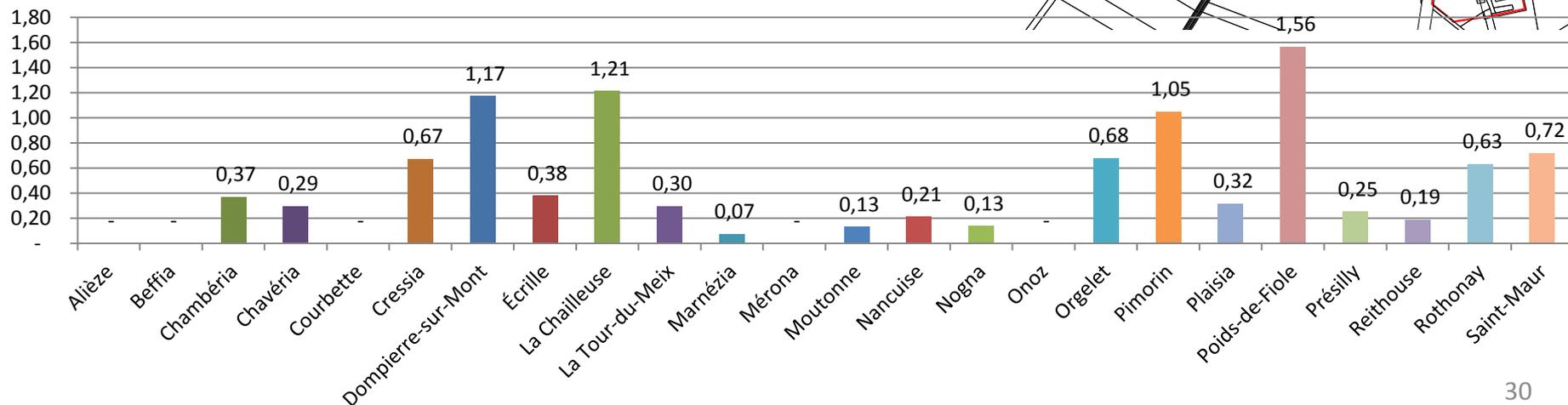
Caractéristiques des superficies impactées



CONSOMMATION D'ESPACE

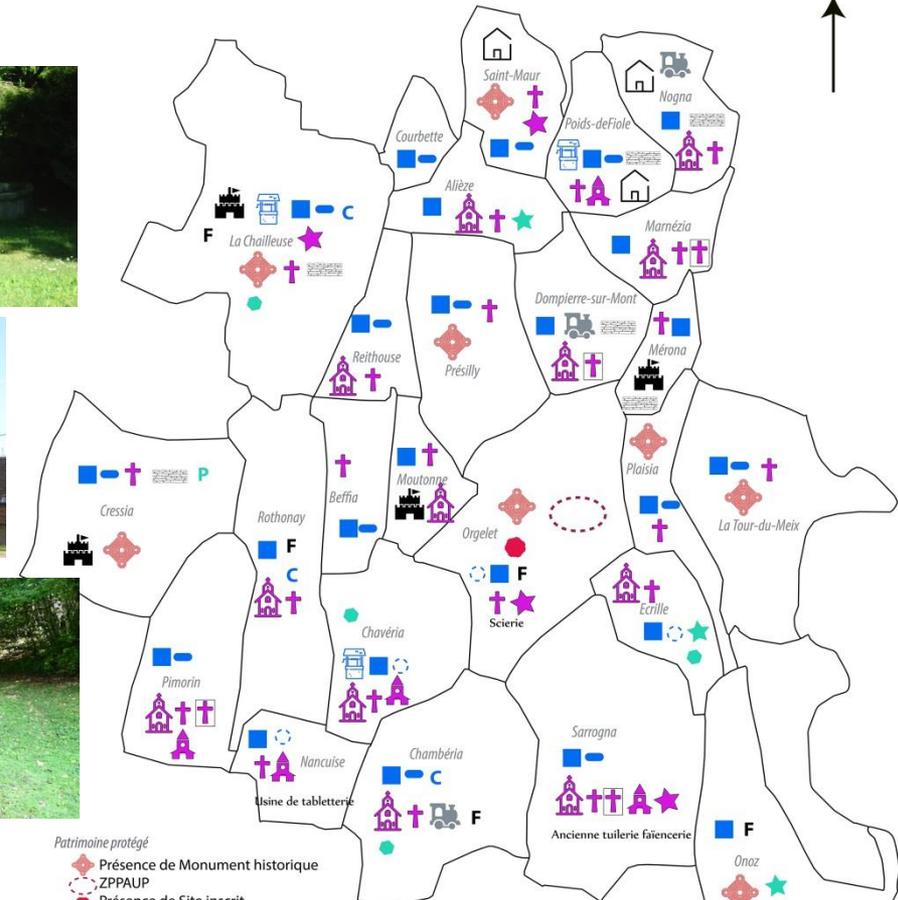
Capacité d'accueil du tissu bâti existant

- Vacance : 60 logements « en surplus »,
- Renouvellement urbain et transformation du bâti existant ~ environ 15 cas identifiés,
- Bimby : densifier le tissu bâti existant – Une trentaine de cas possibles,
- Les dents creuses situées dans l'emprise bâtie existante.
 - 21 ha de dents creuses identifiées
 - Dont 10,8 ha considérées comme du potentiel constructibles »



PATRIMOINE

Une richesse patrimoniale



- Patrimoine protégé**
- Présence de Monument historique
 - ZPPAUP
 - Présence de Site inscrit
- Patrimoine lié à l'eau**
- Fontaines
 - Lavoirs
 - Puits
 - Moulins
 - Citernes
- Patrimoine religieux**
- Eglises
 - Calvaires
 - Chapelles
 - Oratoires
 - Vierges
- Patrimoine ferroviaire**
- Anciennes gares du tacot
- Patrimoine bâtiments**
- Châteaux, vestiges de château
 - Anciennes fromageries
 - Fermes
 - Autres bâtiments repérés par la base Mérimée
- Patrimoine vernaculaire**
- Murs en pierre
 - Fours banaux
 - Poids publics
 - Monuments aux morts

Sources : SOLIHA Jura, culture.gouv.fr, GEOFLA 2016
Recensement non exhaustif



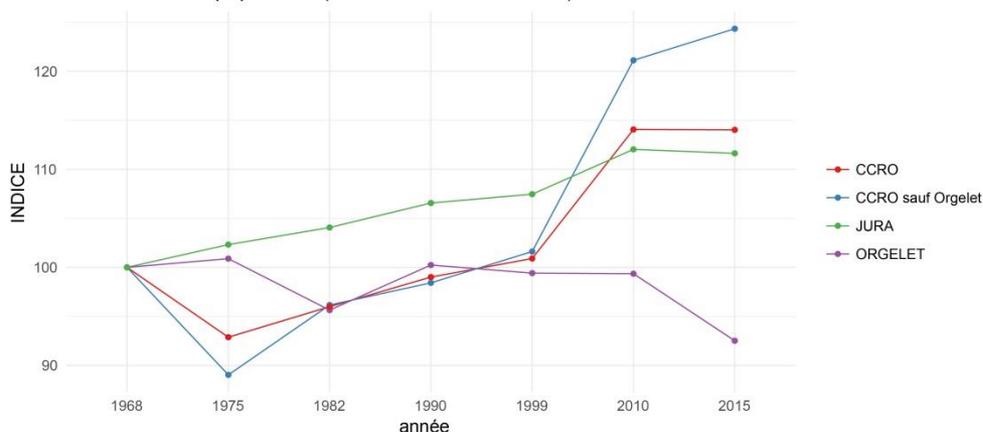
ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE



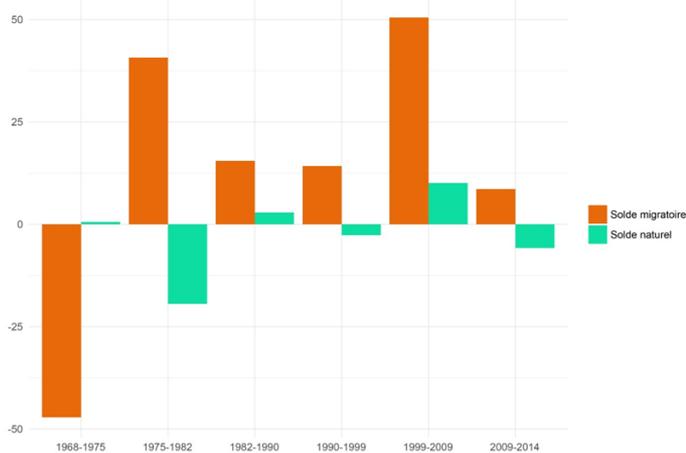
Population

- 5735 habitants en 2015 sur la CCRO,
- Evolution moyenne annuelle 2010-2015 : -0,02%/an.
- Orgelet a joué un rôle moteur avant de pondérer la croissance de la CCRO.

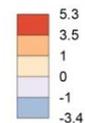
Évolution de la population (indice base 100 en 1968)



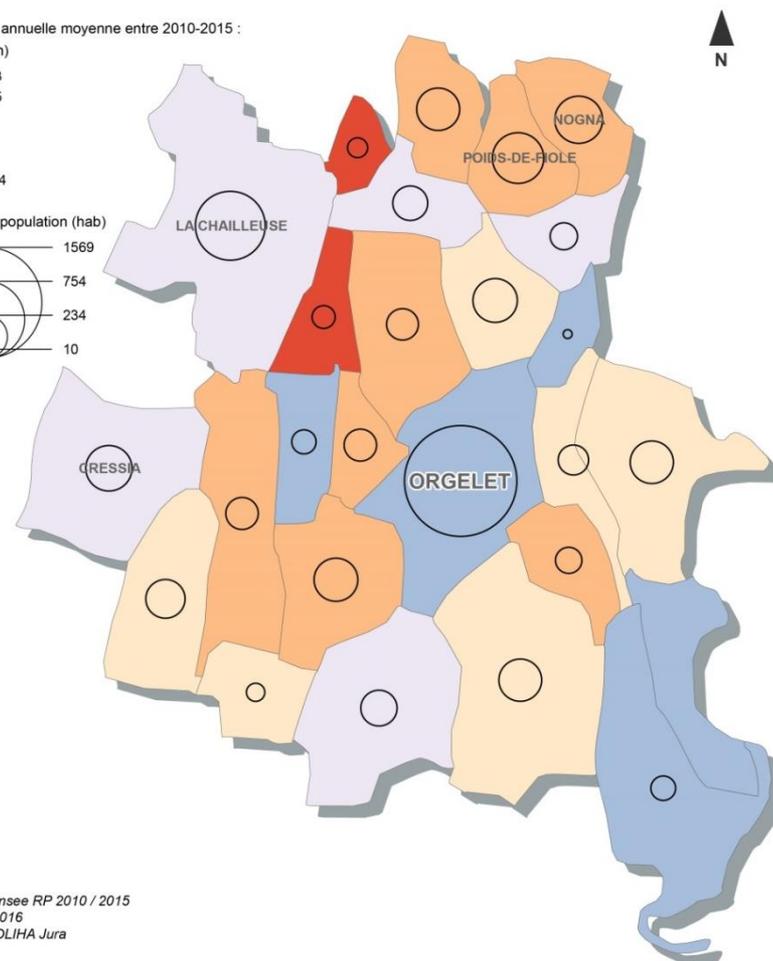
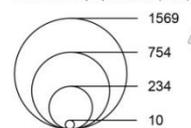
Évolution des soldes naturels et migratoires de 1968 à 2014 pour la CCRO (nb hab) / Sources : Insee



Variation annuelle moyenne entre 2010-2015 : (% par an)



Niveau de population (hab)



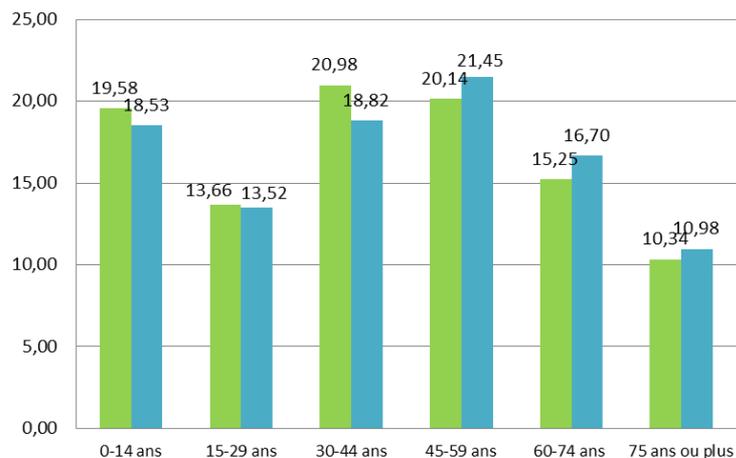
Sources : Insee RP 2010 / 2015
GEOFLA 2016
Auteur : SOLIHA Jura

- Deux périodes très dynamiques pour le solde migratoire,
- Un solde naturel variable et beaucoup moins élevé.

DEMOGRAPHIE

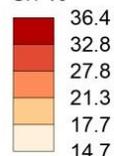
Structure par âge de la population

Evolution de la population par tranche d'âge de la CCRO entre 2009 et 2014 / Source : Insee 2009-2014

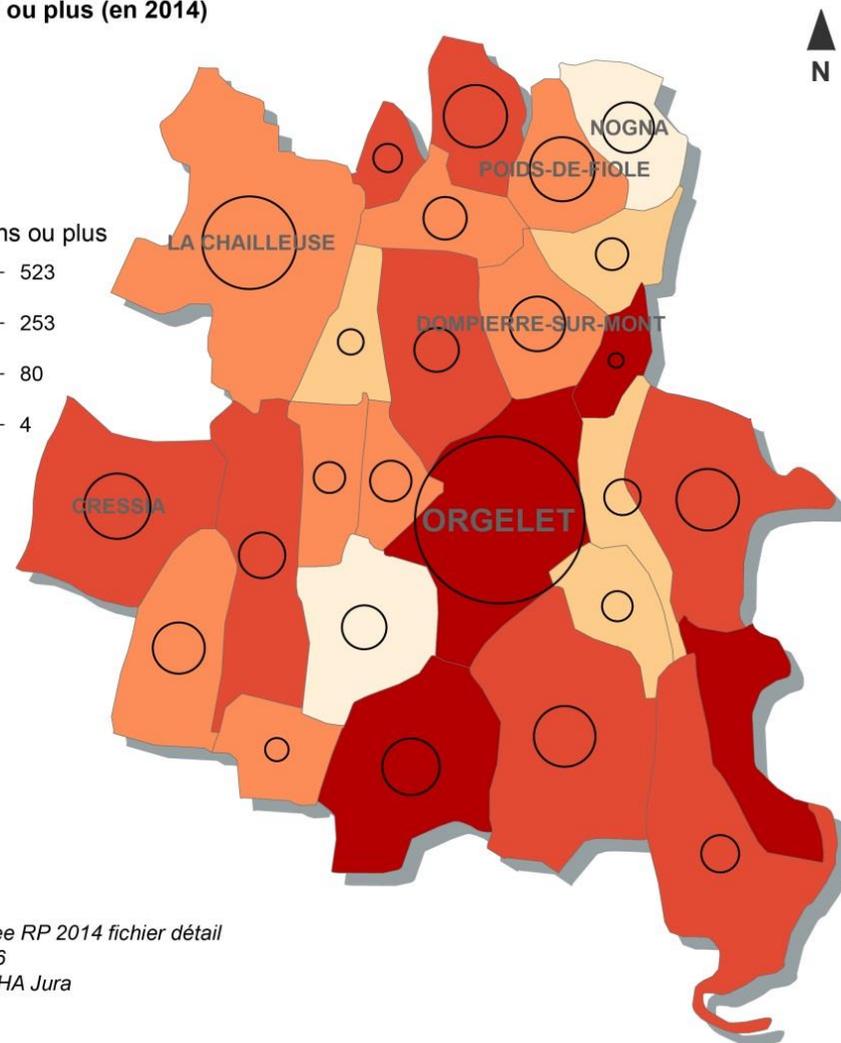
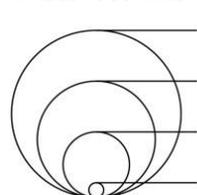


Part des 60 ans ou plus (en 2014)

en %



Effectif des 60 ans ou plus



Sources : Insee RP 2014 fichier détail
GEOFLA 2016
Auteur : SOLIHA Jura

- Une structure par âge proche de la celle au niveau départemental,
- Diminution des populations les plus jeunes sur Orgelet contrairement au reste de la CCRO,
- Une population qui vieillit de manière globale :
27,68% de personnes âgées de 60 ans ou plus,
10,98% de personnes âgées de 75 ans ou plus.

LOGEMENT

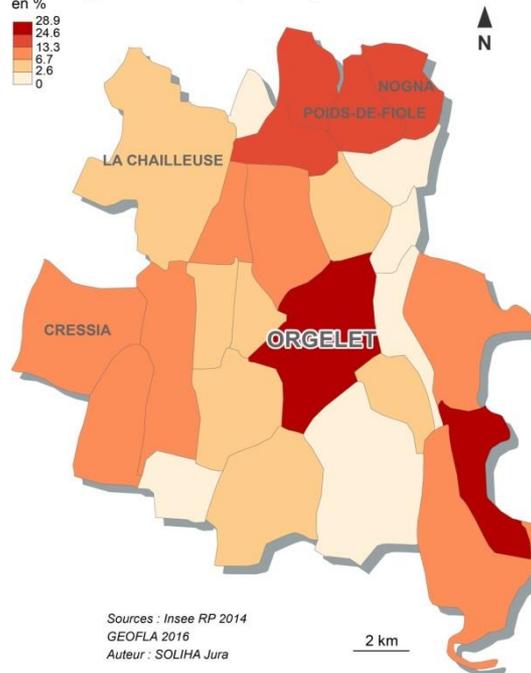
Evolutions

- 3243 logements en 2014,
- Des typologies qui évoluent mais pas selon le même schéma,
- Entre 1968 et 2014, les parcs de certaines communes ont connu des évolutions très importantes $\geq 100\%$ (Moutonne, La Tour-du-Meix, Poids-de-Fiole).
- 200 nouvelles constructions réalisées et 92 logements créés en réhabilitation entre 2006 et 2017 sur la CCRO.
- Peu de documents d'urbanisme en application, un coût du foncier abordable, OPAH.
- Les maisons représentent 85% du parc de logements sur la CCRO, 69,7% du parc orgelétain.
- Les appartements sont davantage présents aux portes de Lons-le-Saunier.

Évolution du nombre de logements sur la CCRO par type entre 1968 et 2014 / Source : INSEE



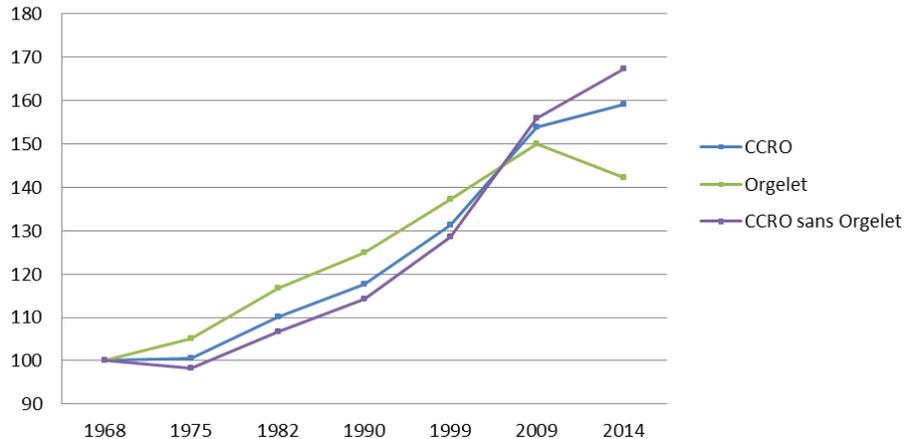
Part des appartements dans le parc de logements en %



Résidences principales

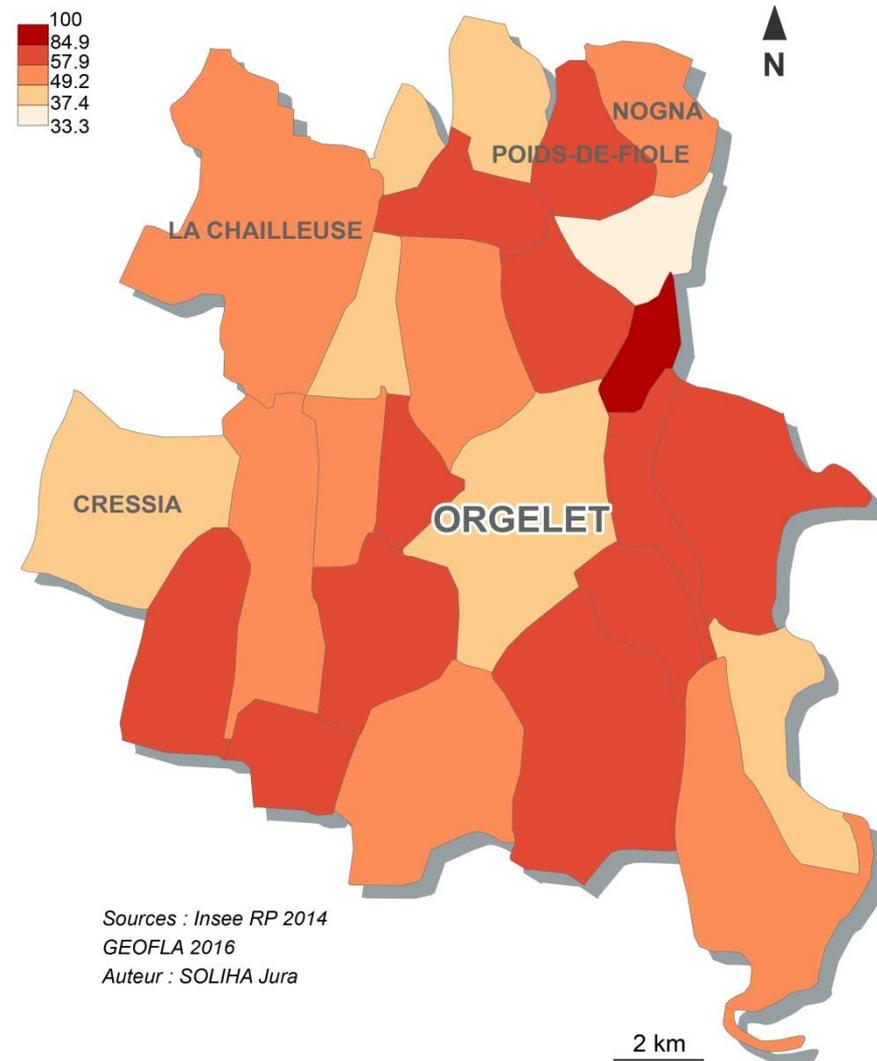
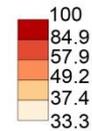
Evolution du parc de résidences principales (base 100 en 1968) /

Source : INSEE



- 78,2% du parc de RP sont des 4 pièces ou plus.
- L'essentiel des T1 et T2 sont sur Orgelet.
- Quelle capacité pour le territoire à offrir des petits logements -> public apprentis, stagiaires, jeunes ménages, personnes âgées.
- 47,3% du parc de résidences principales de la CCRO est antérieur à 1970 (Insee 2014), avant les premières réglementations thermiques.
- 76,18 % des résidences sont occupées par des propriétaires.

Part des résidences principales composées de 5 pièces ou plus en %



Sources : Insee RP 2014

GEOFLA 2016

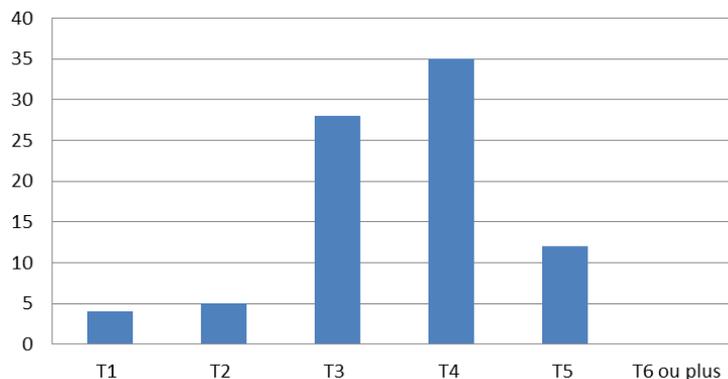
Auteur : SOLIHA Jura

LOGEMENT

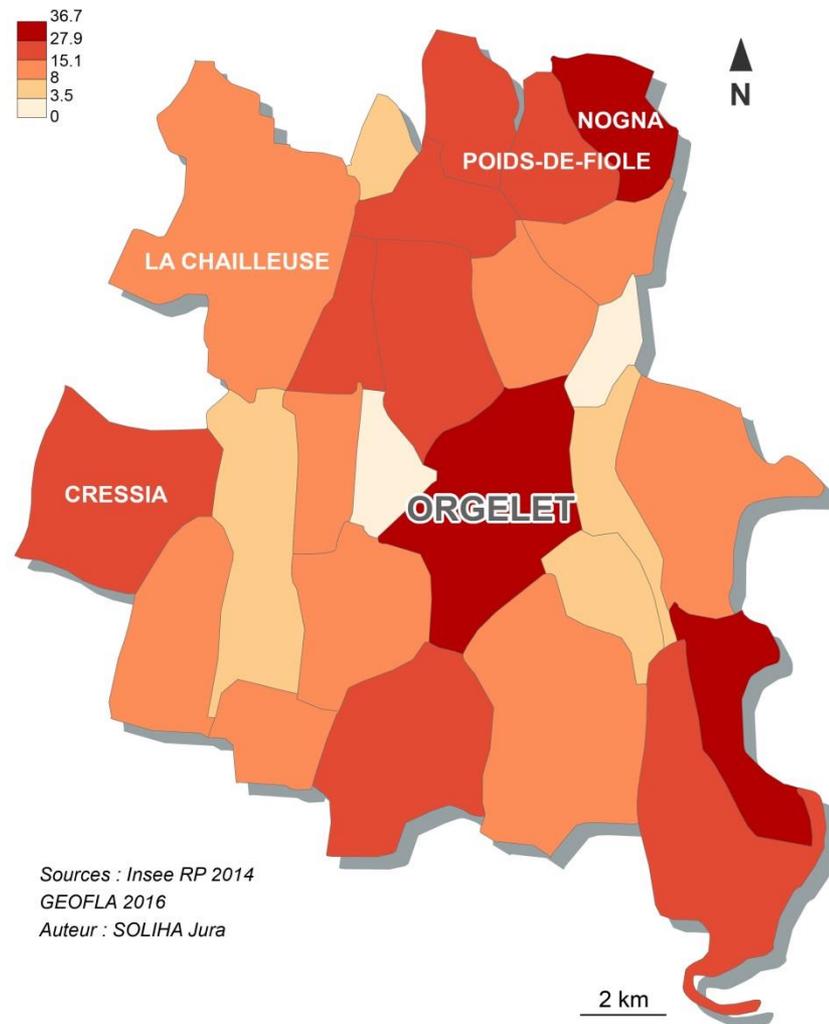
Parc locatif

- 21,05% des résidences principales sont occupées par des locataires (32,6% à l'échelle du Jura) : 517 logements.
- Le parc locatif c'est :
 - Le parc privé (conventionné ou pas),
 - Le parc communal (conventionné ou pas),
 - Le parc social (HLM).
- D'ici 2026, il n'y aura plus de logements privés conventionnés sur la CCRO (OPAH s'est terminée en juillet 2009).
- 66 logements communaux. Des projets sur Nogna et Pimorin.
- Deux communes disposent sur leur territoire de logements locatifs HLM : Orgelet (76 logements OPH) et Poids-de-Fiole (8 logements OPH).

Typologie des logements de l'OPH du Jura sur la CCRO



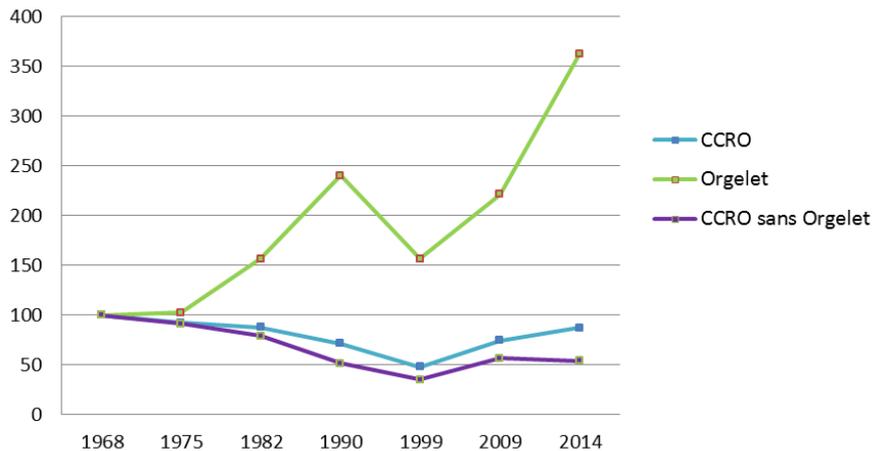
Part des résidences principales occupées par des locataires en %



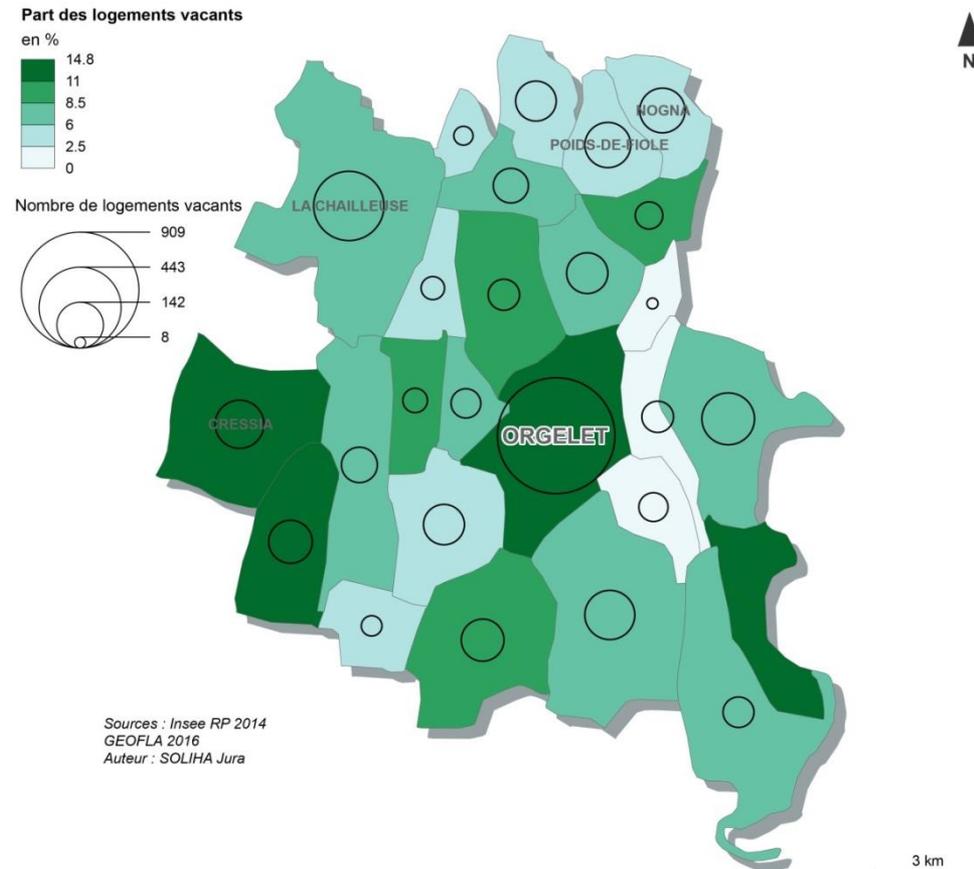
Logements vacants

- 9,3% de logements de la CCRO étaient vacants en 2014 et 7,16% sans comptabiliser Orgelet (14,7%).

Evolution du parc de logements vacants (base 100 en 1968) /
Source : INSEE



- Des parts et effectifs à considérer dans le détail : 10% correspondent à 4 log à Beffia, 12,1% correspondent 19 log à Cressia.
- Des communes dans l'incapacité d'accueillir en raison d'une vacance trop faible : Nogna, Saint-Maur.
- Données MAJIC 2015 : 92% des logements vacants datent d'avant 1991, 70,2% ont 4 pièces ou plus.
- Fermes anciennes, bâti en ruine qui nécessitent d'importants investissements



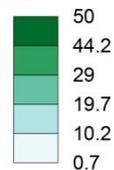
LOGEMENT

Résidences secondaires

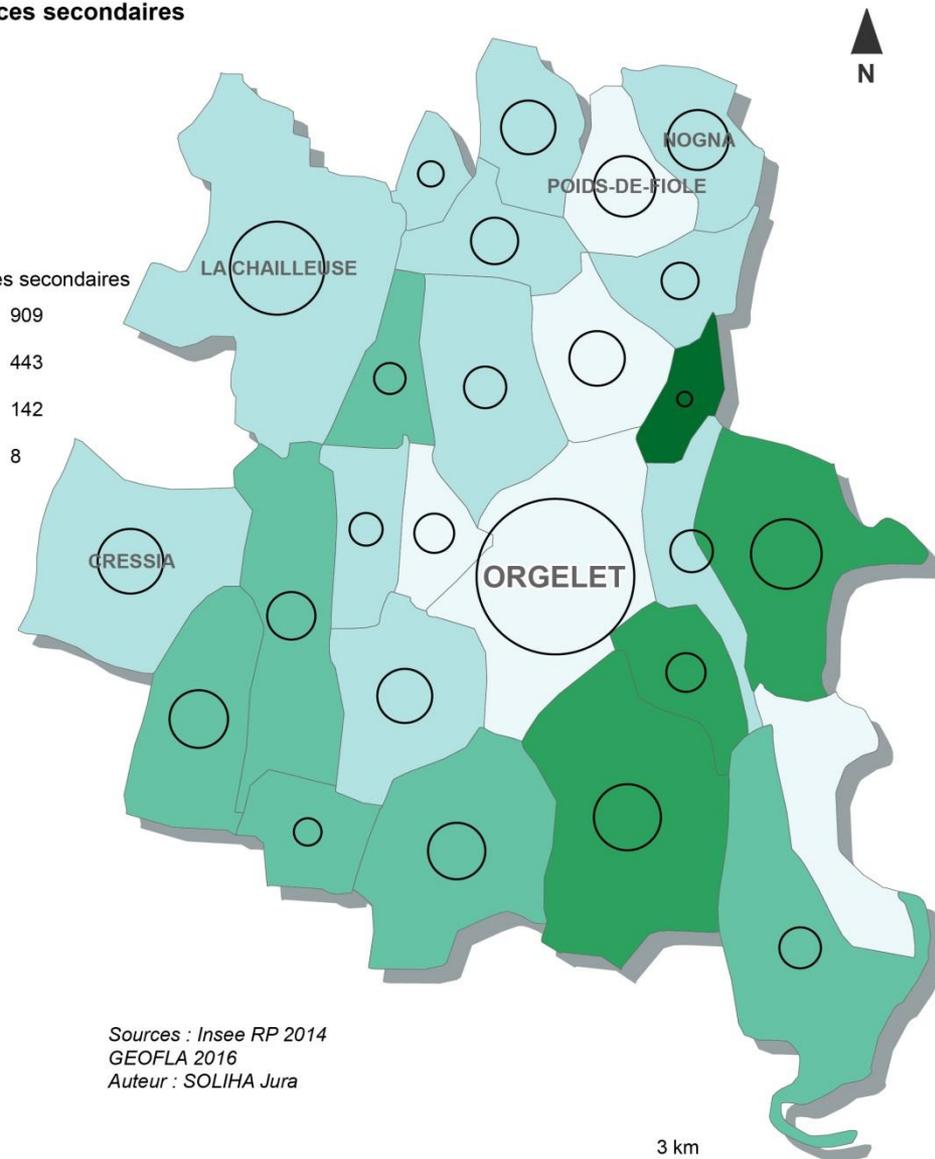
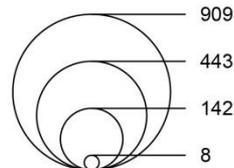
- 15,02 % des logements sont des résidences secondaires en 2014 sur la CCRO (Jura : 10,2 %).
- La Tour-du-Meix : 70 résidences secondaires soit 61 de plus qu'en 1968.

Part des résidences secondaires

en %



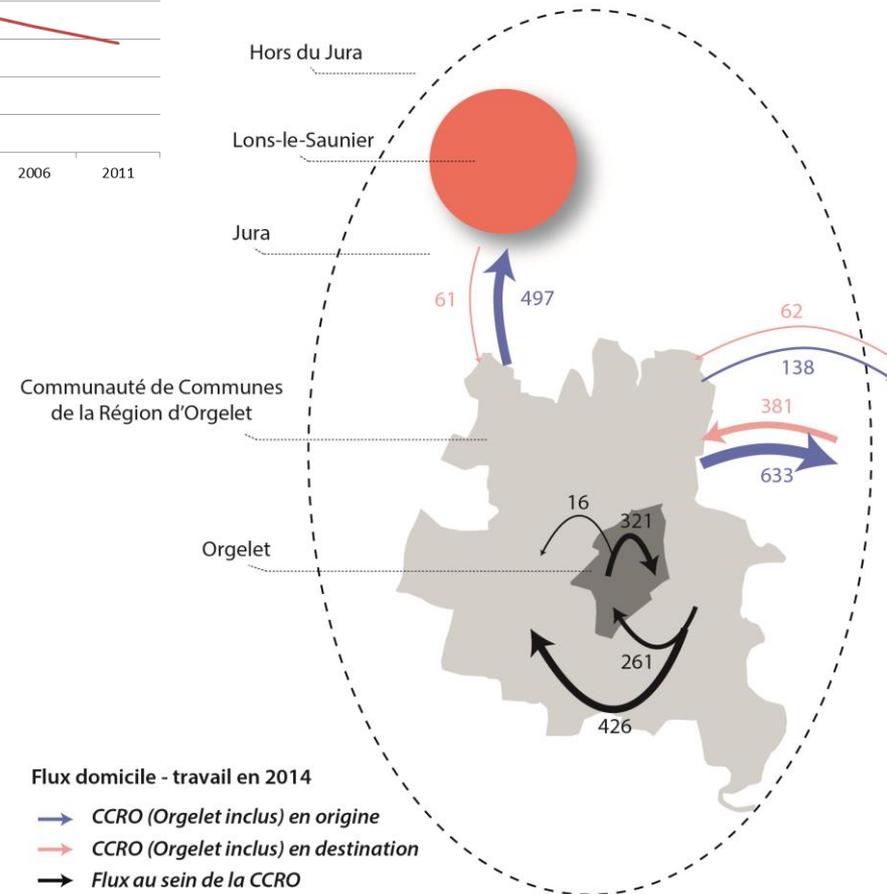
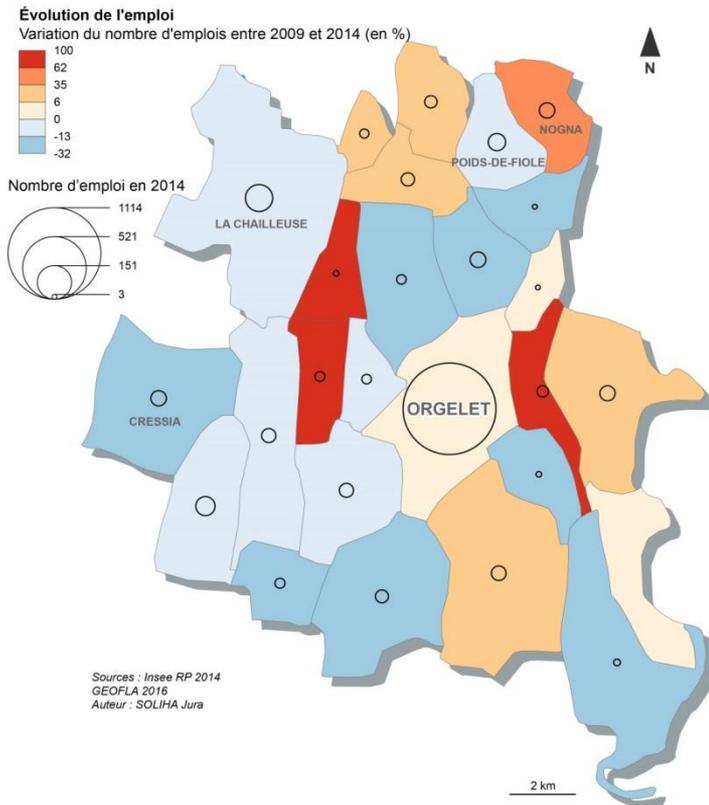
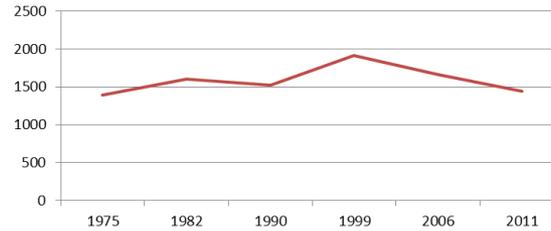
Nombre de résidences secondaires



Evolution de l'emploi

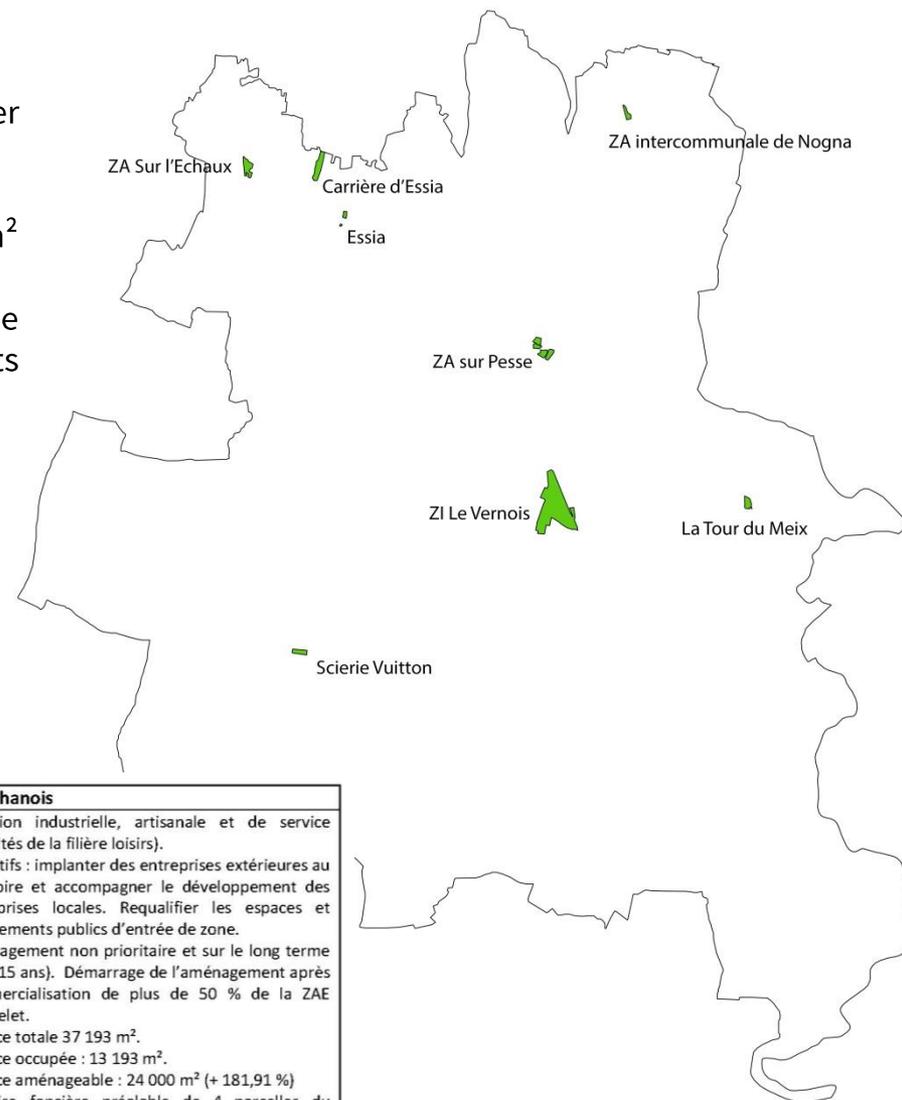
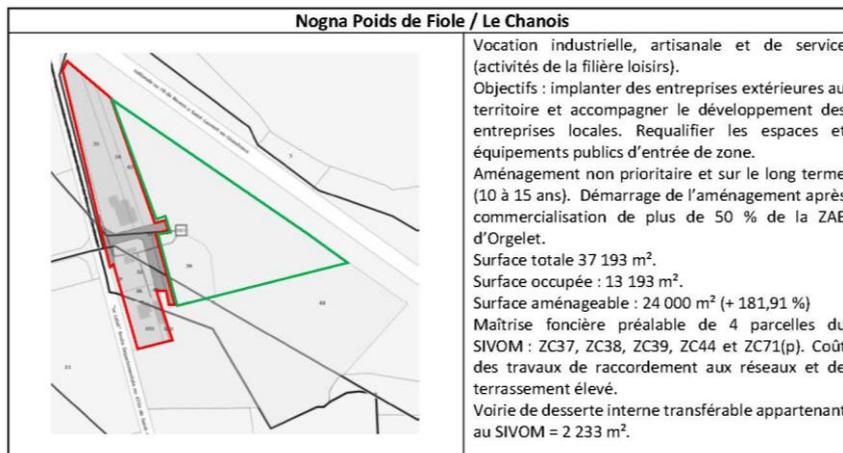
- 1664 emplois sur la CCRO en 2014,
- 3 pôles d'emplois,
- Une évolution à la baisse depuis le début des années 2000.

Evolution du nombre d'emplois sur la CCRO (sans Saint-Laurent-la-Roche, Arthenas, Courbette) / Diagnostic projet de territoire



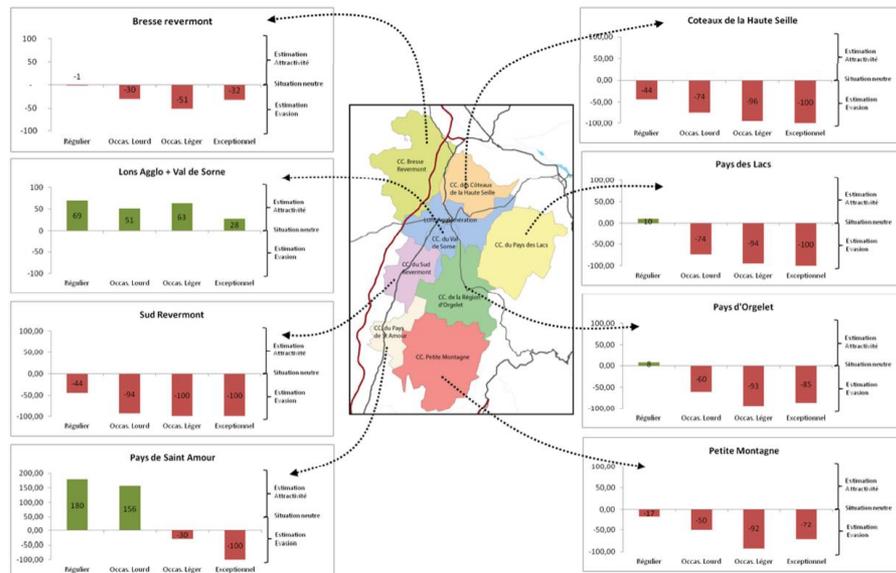
Aménagement économique

- 5 ZAE communautaires représentant 778 675 m² (80% du foncier occupé),
- Des hypothèses de développement des sites posées : 152 544 m² envisagés.
- Des priorisations en termes de statut, d'acquisition foncière, de problématiques de raccordement, de sécurité, d'impacts paysagers et patrimoniaux.
- Futur règlement du PLUi.



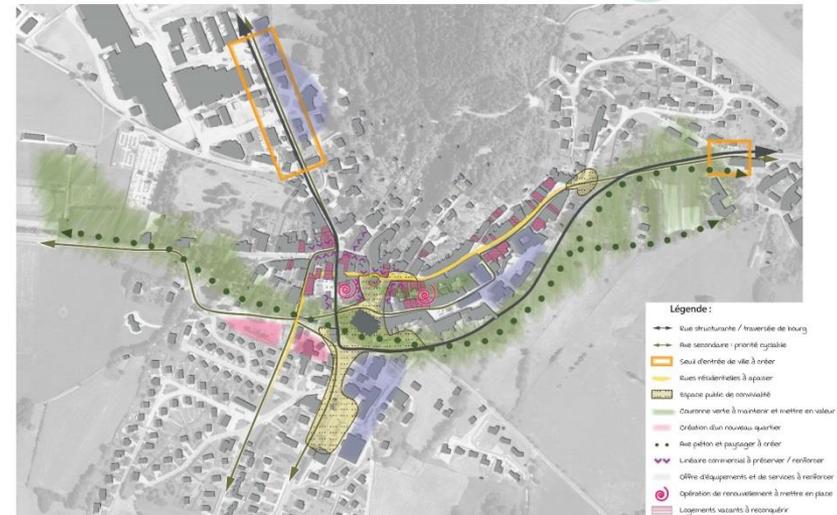
Activité commerciale

- Activité commerciale centralisée sur Orgelet ; présence sur La Tour-du-Meix et Plaisia,
 - Commerces itinérants qui diminuent,
 - Consommation liée aux destinations pour le travail – Evasion commerciale à l'échelle intercommunale (niveau de l'offre limité).
- Orgelet : décentralisation d'activités le long de l'Avenue de Franche-Comté et dans la zone du Vernois.
 - Vacances commerciale.
 - Règles pour les surfaces commerciales affichées dans le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial, règles pour le maintien des commerces par exemple.



PLAN GUIDE 1

MOBILITÉ ET ÉQUILIBRE



URBICAND - SOLIHA / ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG D'ORGELET / SCÉNARI D'AMÉNAGEMENT

L'activité touristique

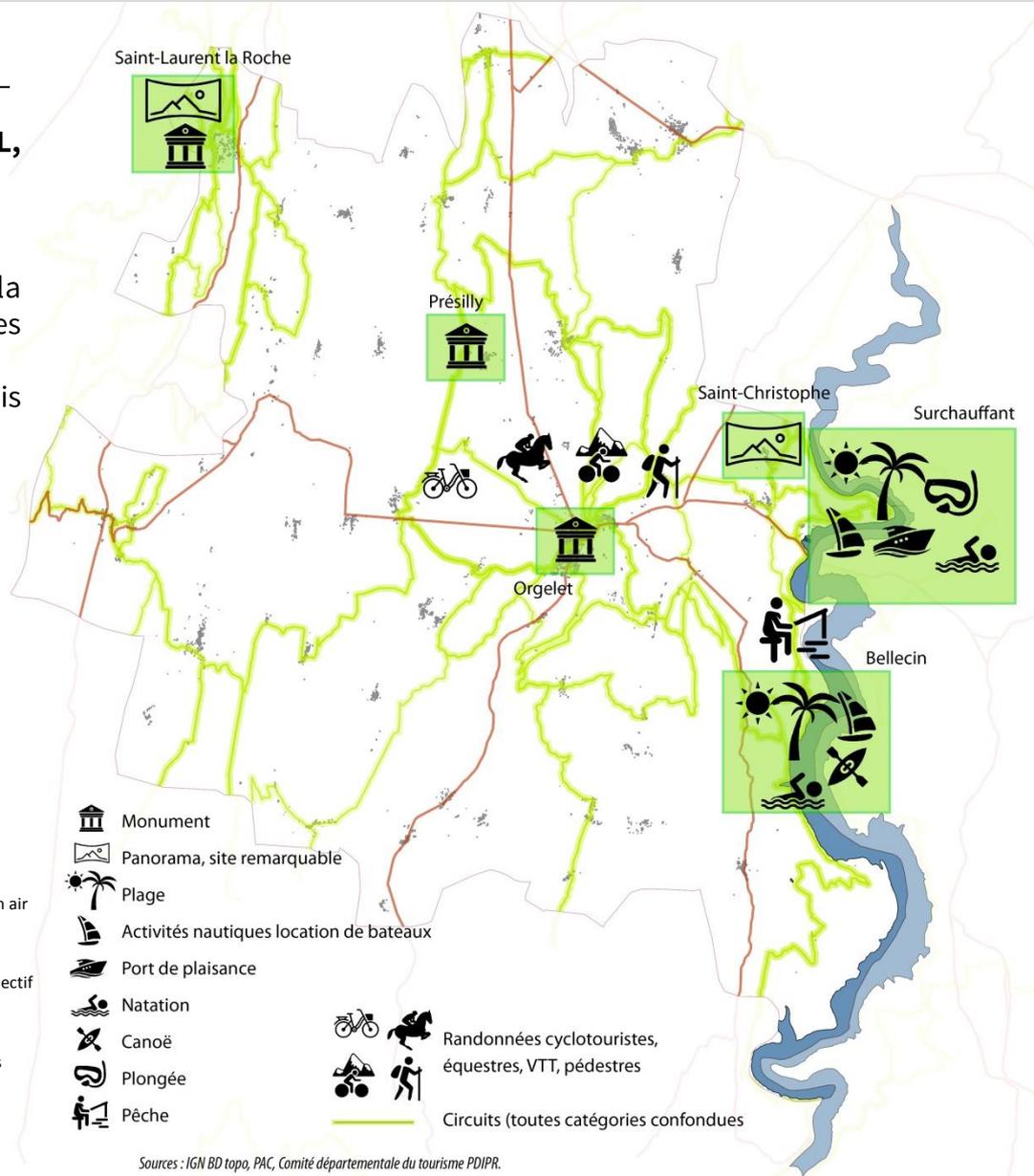
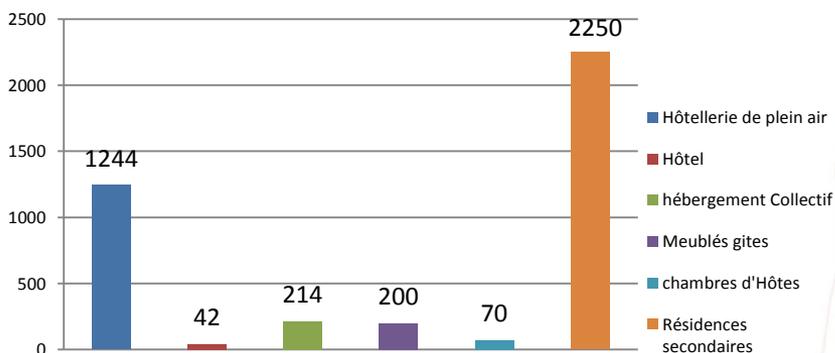
- Le Pays des Lacs et de la Petite Montagne (CCRO, CCPL, CCPM) : un territoire touristique :

- Une offre d'activités thématiques marquées,
- Une capacité d'accueil de 25 000 lits (22 % de la capacité du département) près de 65 % sont des hébergements de plein air,
- 370 emplois (environ 240 ETP) – 10 % des emplois touristiques du département,
- Un nombre d'emplois qui progresse,
- Une saisonnalité très marquée.

- La CCRO représente environ 16 % de cette capacité

- 4 000 lits touristiques dont 44 % sont marchands,
- Environ 60 emplois (39 ETP).

Nombre de lits

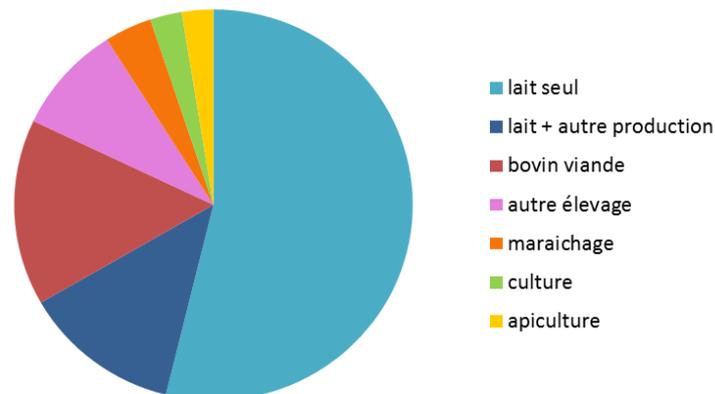
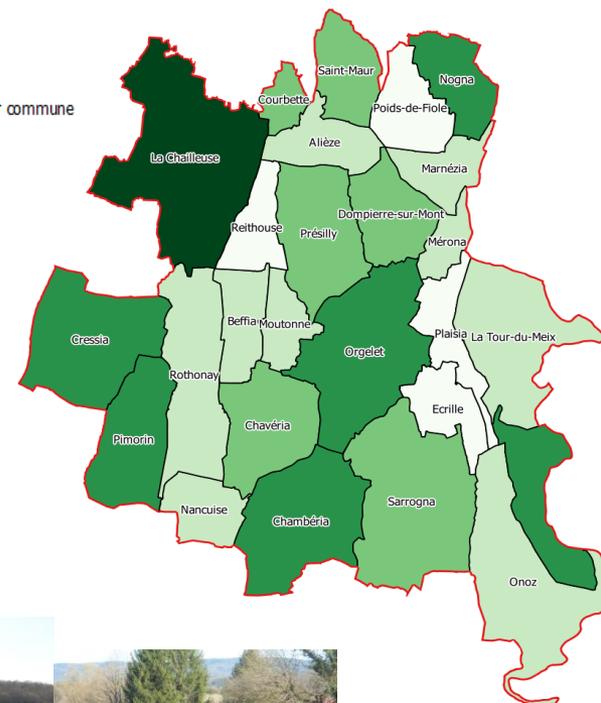
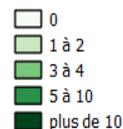


AGRICULTURE

Les exploitations agricoles & les productions

- **Surface agricole utile** : 38 % de la superficie du territoire
- Entre 2000 et 2010 (RGA) :
 - **Nombre** d'exploitations - 33 %
 - **Superficie** moyenne des exploitations + 42%
- 80 exploitations professionnelles identifiées sur le territoire, 47 ont répondu à l'enquête
- **Surface moyenne** des exploitations ayant répondu : 128 ha
- **Population active agricole** : 236 pers. en 2010 (RGA)
- 43% des chefs d'exploitation > 50 ans (50% pour le Jura)
- Modèle prédominant = **lait à Comté**
 - Filière dynamique et rémunératrice
 - Typologie variée d'exploitations
- Autres élevages :
 - Bovin allaitant
 - Ovin viande
 - Caprin lait, porcs, volailles fermières... avec vente directe
- Autres : maraîchage, apiculture, porc industriel...
- 8 producteurs **certifiés agriculture biologique** + 3 en conversion
- **Commercialisation** :
 - Lait à Comté : coopératives (6 coopératives livrées par les agriculteurs du territoire)
 - Vente directe = 14 à 17 % des exploitations du territoire

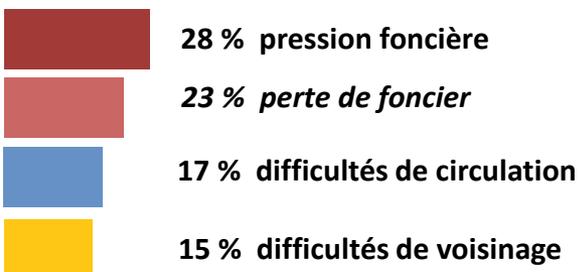
Nombre de sièges d'exploitation par commune



AGRICULTURE

Dynamiques agricoles, enjeux et perspectives

- **Projets des exploitations** (enquêtes) :
 - Projet bâtiment à court / moyen terme : 60 %
 - Installation d'une nouvelle personne : 17 %
 - Autres projets : énergies renouvelables, nouvelles productions, conversion bio
- **Difficultés rencontrées** (enquêtes) :
 - 32% des agriculteurs : une ou plusieurs difficultés
 - 21 % : pas de difficultés



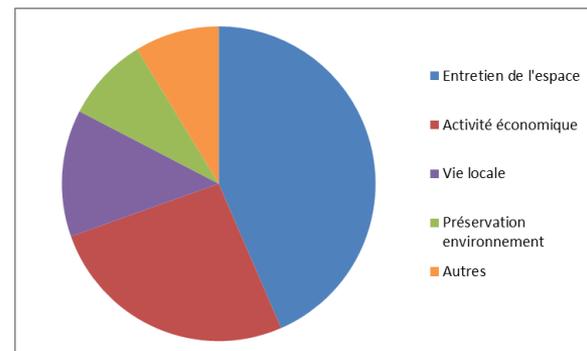
Mais aussi : contraintes environnementales, morcellement foncier, enfrichement

- Des **espaces agricoles stratégiques à préserver** :
 - Périmètres protection bâtiments
 - Qualité agronomique des sols
 - Parcellaire spécifique suivant activités
 - Préservation circulations et accès

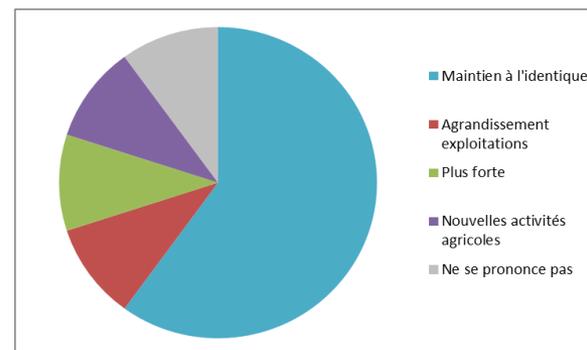


La vision des communes

Quel rôle joue l'agriculture sur votre territoire ?



Comment voyez-vous l'agriculture dans 10 ans sur votre territoire ?

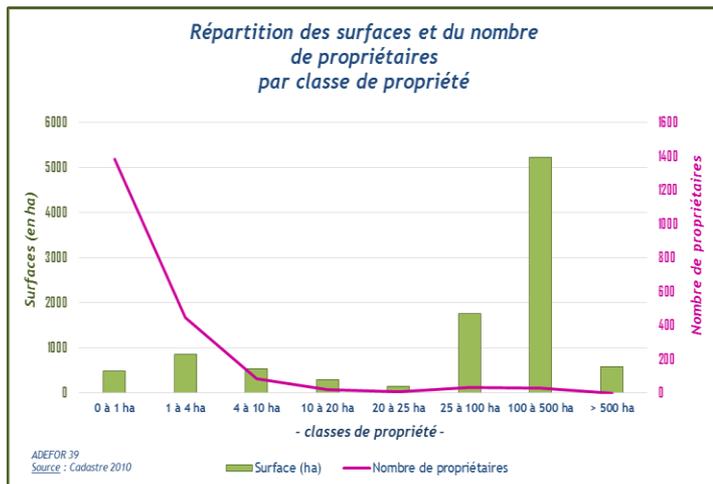
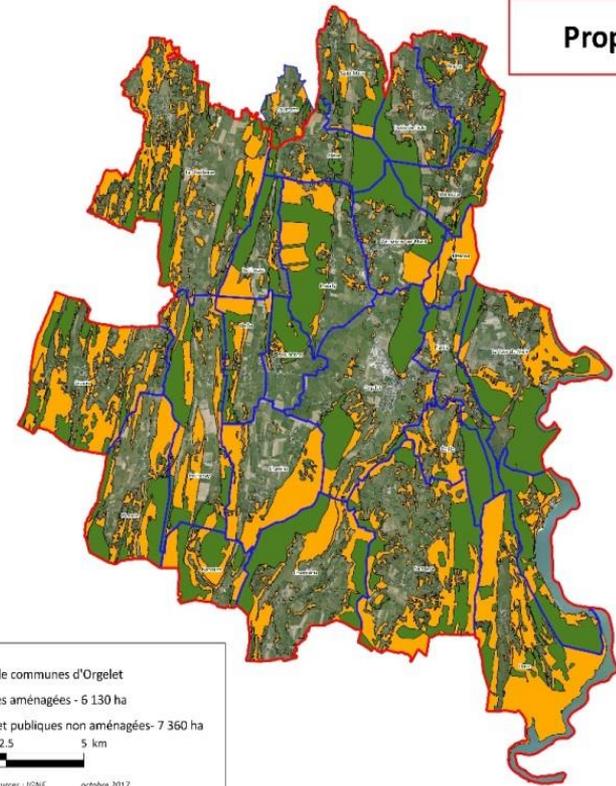


- **Perspectives**
 - Filière Comté = atout majeur à pérenniser
 - ... et une place à trouver pour les autres productions !
- **Les enjeux**
 - La question du foncier
 - Enjeux environnementaux
 - Adaptation au changement climatique

FORET

Forêt et territoire, sylviculture

- Surface forestière : 9 890 ha (cadastre) à 13 490 ha (IFN) !
- Forêt publique aménagée 45 %
- Morcellement : 1 384 propriétaires (70%) possèdent moins d'1 ha
- Multifonctionnalité de la forêt :
 - Source d'emplois : 50 entreprises (4 scieries + nombreuses entreprises forestières), plusieurs centaines d'emplois
 - Rôle environnemental, de protection, social, touristique
- Contraintes de gestion :
 - Desserte : globalement bonne mais problèmes ponctuels
 - Morcellement et sous-valorisation



Exemple de difficulté de desserte de massifs forestiers

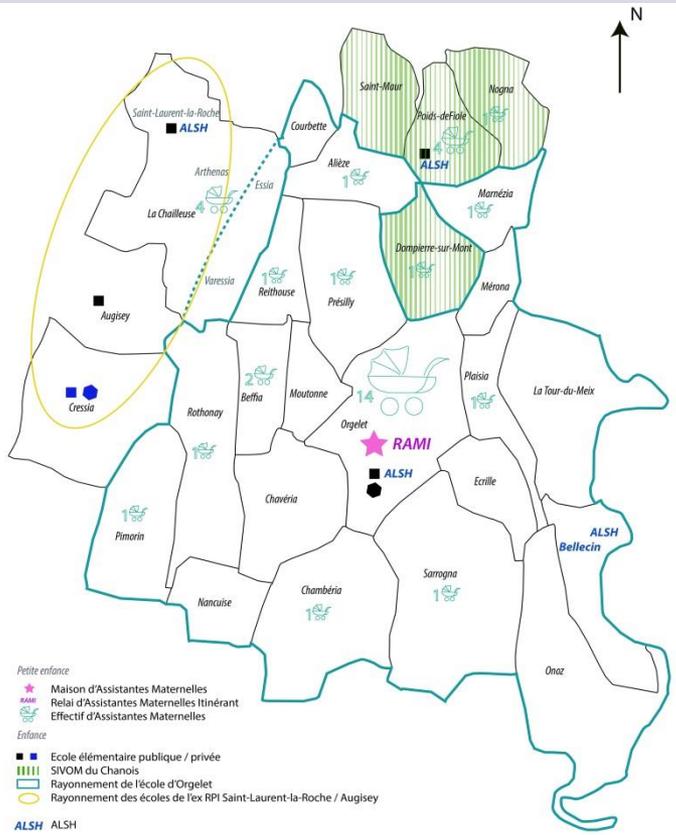




FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DU TERRITOIRE



EQUIPEMENTS ET MOBILITE



Sources : SOLIHA Jura, CCRO, RAMI, Projet éducatif territorial 2016-2019 de la CCRO GEOFLA 2016



le transport à la demande...

1 Réservez votre trajet

Au plus tard la veille du déplacement - avant midi pour le lendemain - le vendredi, avant midi pour le lundi

03 84 86 08 80

de 9:00 à 17:00 et de 14:00 à 17:00 du lundi au vendredi

2 Tenez-vous prêt devant votre domicile

Le jour J, un conducteur vient vous chercher pour vous conduire à Orgelet

Le conducteur vous ramène à votre point de départ

minimum 2 heures sur place

pour vos courses, rendez-vous, activités, loisirs...

2€ le trajet 1*

* Tarif H. 1 place adulte. Les autres tarifs (jeune, handicapé, carte Vitae) sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Orgelet.

dans votre communauté de communes



Vous habitez à :

- Alizee • Dompiere-sur-Mont • Marnèzia • Mérona • Nogna
- Poids-de-Fiole • Prèsilly • Saint-Maur

Allez à Orgelet

Jours de fonctionnement*	Heures d'arrivée à destination	Heures de départ vers domicile	Arrêt desservi à Orgelet
Mardi	13:30	15:30	Super U
Vendredi	8:30	10:30	Abribus

Vous habitez à :

- Arthenas • Cressia • Essia • Reithouse • Varesia • Saint-Laurent-la-Roche

Allez à Orgelet

Jours de fonctionnement*	Heures d'arrivée à destination	Heures de départ vers domicile	Arrêt desservi à Orgelet
Mardi	14:30	16:10	Super U
Vendredi	9:10	11:10	Abribus

Vous habitez à :

- Beffia • Chamberia • Chavéria • Moutonne • Nancuisse • Pimorin
- Rothonay • Sarroigna

Allez à Orgelet

Jours de fonctionnement*	Heures d'arrivée à destination	Heures de départ vers domicile	Arrêt desservi à Orgelet
Mardi	14:50	16:50	Super U
Vendredi	9:50	11:50	Abribus

Vous habitez à :

- Escille • La Tour-du-Meix • Onoz • Plaisia

Allez à Orgelet

Jours de fonctionnement*	Heures d'arrivée à destination	Heures de départ vers domicile	Arrêt desservi à Orgelet
Mardi	15:50	17:30	Super U
Vendredi	10:50	12:50	Abribus

* Sur jours fériés. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne constituent un engagement contractuel de la part de Keolis Monte Jura.

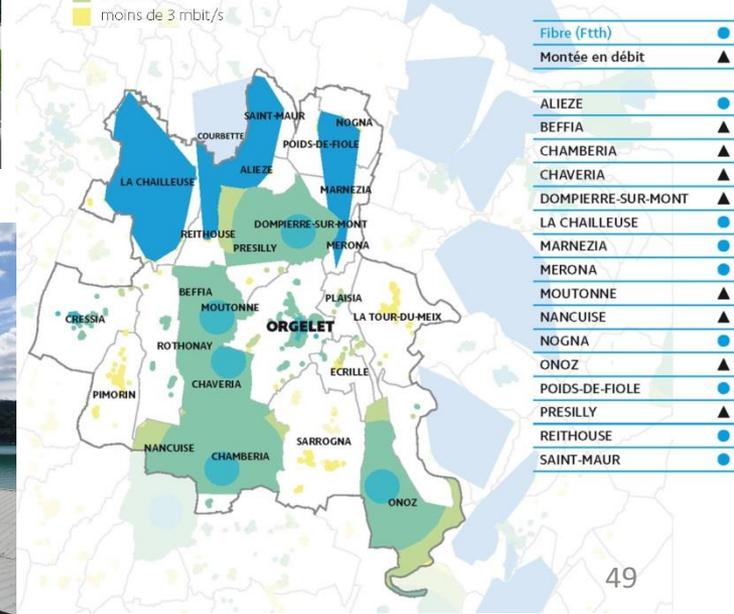
(1) Nouvelle commune de La Chailleuse regroupant les anciennes communes de Saint-Laurent-la-Roche • Arthenas • Essia • Varesia • Reithouse



NIVEAU DE DÉBIT INTERNET

- 100 mbit/s et plus
- 30 à 100 mbit/s
- 8 à 30 mbit/s
- 3 à 8 mbit/s
- moins de 3 mbit/s

LISTE DES COMMUNES DU PROJET



Suite de la procédure

Début du travail sur le PADD avec la tenue de 5 ateliers thématiques :

- Mardi 12 juin 2018 :

- *Atelier Paysages (animation par les bureaux Au-delà-du-Fleuve et SOLIHA Jura),*
- *Atelier Economie et tourisme (animation par le bureau SOLIHA Jura).*

- Mercredi 20 juin 2018 :

- *Atelier Environnement et écologie (animation par les bureaux Sciences Environnement et SOLIHA Jura),*
- *Atelier Equipement et mobilité (animation par le bureau SOLIHA Jura).*

- Mardi 26 juin 2018 :

- *Atelier démographie / habitat (animation par le bureau SOLIHA Jura).*

Tous les documents de travail sont consultables en version pdf sur le site internet de la CCRO et en version papier au siège de la CCRO.

Un registre papier est disponible au siège de la CCRO pour vous permettre de faire des remarques dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Une exposition itinérante débutera en septembre 2018.

La prochaine réunion publique aura pour objet la présentation du projet de PADD.